



La Palestine salue les efforts de Sa Majesté le Roi pour le règlement de la crise des fonds palestiniens gelés par Israël

Page 4

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10435

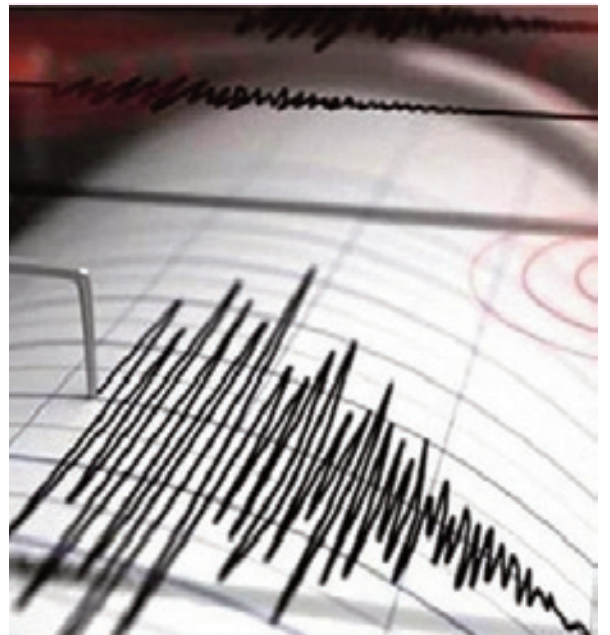
Mercredi 12 Février 2025

Apathie gouvernementale  
Et  
Corruption endémique

*Une bien étroite relation de cause à effet*



Page 3



*Plus de peur que de mal suite à une secousse tellurique de magnitude 5,2*

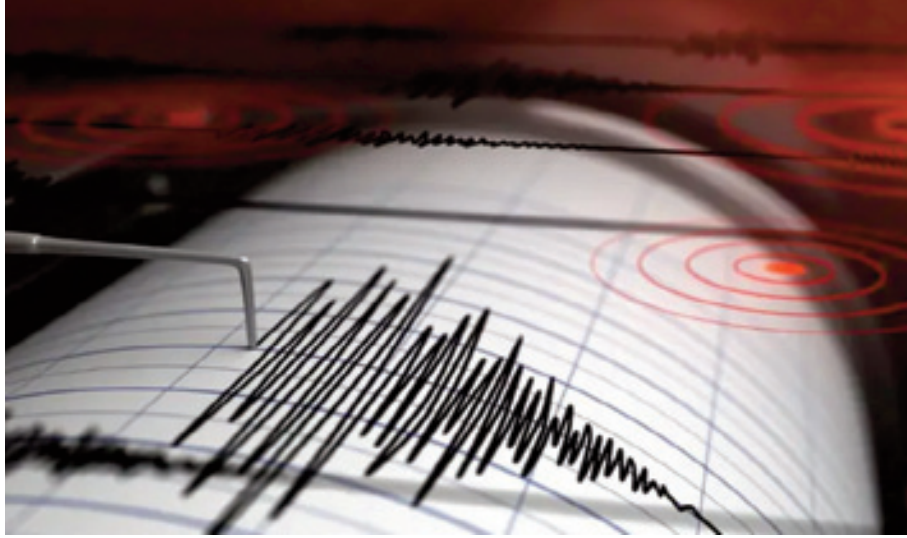
La terre a bougé dans la province de Ouezzane

Page 2

Plus de peur que de mal suite à une secousse tellurique de magnitude 5,2

# La terre a bougé dans la province de Ouezzane

Actualité



Les habitants de la province de Ouezzane ont eu peur lundi soir, suite à une secousse tellurique de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter. L'Institut national de géophysique (ING) a indiqué que le séisme est survenu à une profondeur de 20 kilomètres, ayant été localisé à 34.954 degrés de latitude Nord et 5.635 degrés de longitude Ouest.

La secousse, dont l'épicentre a été situé dans la commune de Brikcha, rele-

vant de la province de Ouezzane, s'est produite à 23h48min43 sec, ajoute la même source.

Selon les autorités locales approchées par la MAP, il n'y a pas eu de dégâts constatés, mais la secousse a été ressentie loin de l'épicentre, du côté de Kénitra et de Benslimane.

A ce propos, dans un communiqué relayé toujours par l'agence MAP, le ministère de l'Équipement et de l'Eau indique qu'aucun dégât n'a été constaté,

jusqu'ici, au niveau des infrastructures routières et des installations hydriques, suite à ladite secousse tellurique.

Et d'ajouter dans son communiqué que les services du ministère aux niveaux central et territorial ont effectué des tournées afin d'évaluer l'impact de cette secousse tellurique sur le réseau routier et les installations hydriques situés dans la province de Ouezzane et les provinces avoisinantes.

Un certain sentiment de panique s'est

emparé de la population de la province d'autant que l'on garde en mémoire le séisme d'Al Haouz de septembre 2023 ayant coûté la vie à des milliers de personnes, en plus d'importants dégâts matériels.

Il convient de signaler que le Maroc, à travers les décades, a connu de puissants tremblements de terre dont certains provenaient de zones sismogènes situées offshore, tandis que d'autres ont eu lieu localement, sur la terre sèche. Les plus meurtrières des secousses sont au nombre de trois. La terre avait, ainsi, tremblé à Agadir, le 29 février 1960, et en dépit de sa magnitude modérée, la secousse avait provoqué plus de 12.000 victimes, plusieurs milliers de blessés et plus de 75% des constructions ont été détruites.

Ensuite, il y a eu le tremblement de terre d'Al Hoceima, le 24 février 2004. D'une magnitude de 6,3, les dégâts engendrés étaient considérables avec un bilan de 629 morts, 926 blessés, 15.230 sans-abri et 2.539 maisons effondrées, en particulier le bâti traditionnel.

Et enfin, le tremblement de terre d'Al Haouz, survenu le 8 septembre 2023, considéré comme étant le plus puissant enregistré par les stations sismiques de l'histoire du Maroc, avec une magnitude de 6,7 à 6,9.

L'épicentre du séisme a été situé dans le Haut Atlas à 71,8 km au sud-ouest de Marrakech, dans la commune rurale d'Ighil. Et l'on a déploré le décès de 2960 personnes et 6125 blessés.

T.R

## Abdelouafi Laftit tient une réunion de travail à Madrid avec son homologue espagnol

Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, et son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska, ont tenu, lundi à Madrid, une réunion de travail placée sous le signe d'un dialogue approfondi sur des thématiques d'intérêt commun.

A cette occasion, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'excellence du partenariat qui unit les deux nations, fruit des relations d'amitié sincères et de respect mutuel entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et Sa Majesté le Roi Don Felipe VI, ainsi que les deux Familles Royales, selon un communiqué conjoint rendu public à l'issue de cette réunion.

Ce partenariat, précise-t-on, a bénéficié d'un élan stratégique renouvelé grâce à la feuille de route ambitieuse et durable adoptée le 7 avril 2022, à l'issue des entretiens entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président du gouvernement espagnol, Monsieur Pedro Sánchez, et dont la mise en œuvre se poursuit avec détermination.

Abordant les enjeux sécuritaires partagés, les deux responsables ont souligné la richesse et la fluidité de la coopération bilatérale en la matière. Ils ont mis en avant les résultats significatifs obtenus, notamment dans la prévention des entreprises criminelles et terroristes

menaçant les deux rives de la Méditerranée, ajoute le communiqué.

En ce sens, ils ont convenu de renforcer davantage les capacités d'anticipation, la coordination opérationnelle et les mécanismes d'échange d'informations et d'expertise.

S'agissant de la question migratoire, les deux ministres ont rappelé l'importance de la solidarité active entre leurs pays respectifs dans la lutte contre le trafic des migrants et la traite des êtres humains. Ils ont mis en exergue la convergence de leurs approches visant à encourager des flux migratoires réguliers et organisés, vecteurs de rapprochement entre les peuples et de renforcement des liens civilisationnels.

Ils ont également salué les initiatives concrètes et intégrées menées dans le cadre du Groupe Migratoire Mixte Permanent (GMMP), qui occupe une place centrale dans cette coopération.

Les deux ministres se sont en outre réjouis du succès de l'opération Marhaba/Transit 2024, avant d'échanger sur les préparatifs pour l'édition de l'année 2025. Cette opération exemplaire s'illustre comme un modèle de coopération harmonieuse entre les institutions des deux pays, souligne le communiqué. A cet égard, ils ont tenu à saluer le rôle déterminant joué par la Fondation Mohammed V pour la Soli-

darité dans la réussite de cette opération.

En ce qui concerne la gestion des grands événements internationaux, les deux responsables ont échangé sur la coordination autour de l'organisation de la Coupe du monde 2030, et souligné l'importance d'optimiser les synergies entre les trois pays organisateurs afin de garantir la réussite de cet événement

planétaire sur tous les plans.

Par ailleurs, les deux ministres ont salué l'esprit de solidarité et d'engagement qui unit les peuples marocain et espagnol, récemment illustré par l'envoi d'équipes de secours et d'intervention espagnoles à la suite du séisme d'Al Haouz et marocaines lors des intempéries ayant affecté la communauté valencienne.

### Grande-Marlaska qualifie d'"exemplaire" la coopération avec le Maroc dans les domaines sécuritaire et migratoire

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, a mis en avant, lundi à Madrid, la coopération bilatérale "exemplaire" entre l'Espagne et le Maroc, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la gestion migratoire.

"Le Maroc, qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains, est un partenaire fiable de l'Espagne et de l'Union européenne", a ajouté M. Grande-Marlaska dans une déclaration à la MAP, à l'issue de sa réunion avec le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, tenue en présence de l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Karima Benyaich.

Evoquant les préparatifs du Mondial 2030, organisé conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal, le ministre espagnol a insisté sur l'importance d'une coopération étroite pour garantir la sécurité de cet événement sportif majeur.

"La coopération dans le domaine sportif vient renforcer l'extraordinaire collaboration déjà existante entre nos deux pays en matière sécuritaire", a-t-il souligné, ajoutant que les deux pays "collaborent activement pour mettre en place les dispositifs nécessaires à la sécurité de ce rendez-vous international".

M. Grande-Marlaska s'est, en outre, félicité de l'engagement des deux pays à poursuivre le renforcement de leur coopération dans la lutte contre les grandes menaces transnationales telles que le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, dans un esprit de confiance mutuelle.



# Apathie gouvernementale Et Corruption endémique

## *Une bien étroite relation de cause à effet*



Le Maroc a dégringolé à la 99<sup>ème</sup> place dans l'Indice de perception de la corruption de 2024 (IPC) de Transparency International dont les résultats ont été rendus publics lors d'une conférence de presse organisée hier à Rabat par Transparency Maroc.

Présentant la teneur de ce nouveau rapport, Azzedine Akesbi, membre dirigeant de Transparency Maroc, a dénoncé «une corruption endémique» dans laquelle s'engouffre le Maroc d'année en année. «Nous avons perdu en 2024 un point par rapport à l'année 2023. On est passé de 38 à 37 sur 100 points, alors que la moyenne se situe à 43 points. D'aucuns minimiseront ce recul, mais cette régression, même d'un point, a une grande importance et confirme que notre pays s'engouffre d'année en année dans une corruption endémique», a martelé Azzedine Akesbi lors de cette rencontre.

Le rapport de Transparency International a confirmé que le Maroc a une nouvelle fois reculé dans l'Indice de perception de la corruption de 2024, perdant deux places pour se classer 99<sup>e</sup> sur 180 pays.

Pour rappel, le Maroc s'est classé 97<sup>ème</sup> en 2023 avec une moyenne de 38 points, 94<sup>ème</sup> en 2022 avec la même moyenne, 89<sup>ème</sup> en 2021 avec 39 points et 86<sup>ème</sup> en 2020 avec une moyenne de 40 points.

«Comment expliquer cette dégringolade?», s'est interrogé Azzedine Akesbi avant de répondre : «On recule parce que le gouvernement n'a pas une volonté politique pour mener des réformes sérieuses» à même de lutter contre la corruption.

Sur le plan arabe, les Emirats Arabes Unis ont maintenu leur position de leader avec 68 points, ce qui leur a permis de se situer à la 23<sup>e</sup> place mondiale. Le Qatar et l'Arabie Saoudite ont occupé ex aequo la deuxième position avec 59 points chacun, se classant ainsi à la 38<sup>e</sup> place mondiale. Oman, avec 55 points, a pris la

troisième place et se classe 50<sup>e</sup> mondialement. Viennent ensuite Bahreïn, la Jordanie, le Koweït et la Tunisie.

Il convient de rappeler que l'IPC de Transparency International mesure chaque année dans 180 pays la perception de la corruption dans le secteur public, de 0 (maximum) à 100 (minimum). Il révèle qu'en 2024, la corruption reste un fléau largement répandu dans le monde. En effet, plus de deux tiers des pays examinés n'atteignent même pas la barre des 50 points. La moyenne se situe toujours autour de 43 points et le Danemark occupe la première place du classement.

Par ailleurs, Ahmed Bernoussi, président par intérim de Transparency Maroc, est revenu sur la récente décision de Transparency Maroc de suspendre sa participation à la Commission nationale anti-corruption (CNAC), la justifiant par l'absence de signaux tangibles démontrant un engagement effectif des pouvoirs publics en faveur de la lutte contre la corruption et le retrait du projet de loi visant à compléter et modifier le Code pénal afin de criminaliser l'enrichissement illicite.

Il a également fait savoir que la commission ne s'est réunie que deux fois en huit ans, malgré les dispositions légales imposant un minimum de deux sessions annuelles, ce qui reflète, selon Ahmed Bernoussi, l'absence de volonté politique de la part du gouvernement de mener une lutte sérieuse contre la corruption.

Le dirigeant de cette ONG a également critiqué les restrictions imposées aux organisations de la société civile et au pouvoir judiciaire dans le cadre du projet de réforme du Code de procédure pénale, jugeant ce projet de contraire aux dispositions de la Constitution et aux engagements internationaux du Maroc en matière de lutte contre la corruption.

Selon lui, Transparency Maroc refuse de siéger dans une instance dont l'action demeure symbolique, faute de volonté réelle d'application des réformes néces-

saires et, essentiellement, «pour ne pas donner un blanc seing à la coalition gouvernementale à l'approche des échéances

électorales ».

A rappeler que Transparency International utilise une méthodologie rigoureuse pour élaborer l'IPC, un classement annuel des pays selon le niveau perçu de corruption dans le secteur public. Elle est basée sur plusieurs sources indépendantes (généralement entre 8 et 13) provenant d'institutions renommées, telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore le Forum économique mondial. Ces sources évaluent la corruption perçue sur la base d'enquêtes et d'analyses d'experts.

En plus, cette méthodologie garantit la comparabilité des données d'une année à l'autre et entre pays, mais elle repose sur des perceptions, et non sur des preuves directes de corruption.

Mourad Tabet

المهرجان العلمي للعلوم  
Festival des Sciences de Rabat  
الطبعة 3  
13 - 15 فبراير 2025  
المكتبة الوطنية للمملكة المغربية  
المكتبة الوطنية للمملكة المغربية  
المكتبة الوطنية للمملكة المغربية

## La Palestine salue les efforts de Sa Majesté le Roi pour le règlement de la crise des fonds palestiniens gelés par Israël

Le Secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Hussein Al-Cheikh, a exprimé, lundi, ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, pour les efforts constants que le Souverain ne cesse de déployer en vue de résoudre la crise des fonds palestiniens gelés par Israël.

Dans un message posté sur le réseau social "X", M. Hussein Al-Cheikh a fait part de ses remerciements

et de sa grande estime à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le protège, et au gouvernement marocain frère pour leurs efforts soutenus afin de régler la crise des fonds palestiniens gelés par Israël.

Le Secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP a saisi également, cette occasion, pour louer les efforts fraternels continus et inlassables déployés par le Maroc en vue de soutenir la résilience du peuple palestinien sur ses terres.



# Les recommandations de la Cour des comptes, une base importante pour améliorer la gestion de la chose publique



Les recommandations du rapport de la Cour des comptes pour la période 2023-2024 offrent une base importante pour améliorer la gestion de la chose publique, instaurer la bonne gouvernance et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions, ont souligné lundi des parlementaires à la Chambre des conseillers.

Lors d'une séance plénière consacrée à la discussion dudit rapport, les parlementaires, toutes tendances politiques, professionnelles et syndicales confondues, ont appelé à l'application et à la mise en œuvre rigoureuse de ces recommandations afin de pallier les lacunes identifiées dans divers chantiers et programmes sectoriels.

À cet égard, les conseillers ont exprimé leur satisfaction quant à "l'évolution positive" de la qualité des services rendus par les collectivités territoriales, notant que "la contribution

de ces acteurs n'a pas encore atteint le niveau fixé par les lois organiques, ce qui limite l'utilisation effective de leurs compétences propres", comme l'a signalé la Cour des comptes.

Ils ont également appelé à la collaboration entre le gouvernement et les collectivités territoriales, notamment à travers le ministère de l'Économie et des Finances, pour assister la gestion technique de la collecte, soulignant l'importance de poursuivre la réforme du cadre légal relatif aux taxes locales, conformément aux dispositions et objectifs de la loi-cadre sur la réforme fiscale.

Les conseillers ont aussi considéré que la Charte nationale de la déconcentration administrative est essentielle pour le succès du chantier de la régionalisation avancée, en assurant l'efficacité et la cohérence entre les actions des différentes régions et services déconcentrés des départements

gouvernementaux, mettant en avant "l'importance de la régionalisation avancée dans le renforcement de la construction de l'État démocratique et la réalisation de la justice spatiale et sociale".

Concernant le système de protection sociale, les parlementaires ont exhorté le gouvernement à prendre en compte les observations de la Cour des comptes, qui a loué le processus de sa mise en œuvre, particulièrement sur les plans légal et financier, pointant en revanche la nécessité de développer un système de ciblage et de contrôle des catégories prises en charge par l'État, ainsi que de renforcer la mobilisation et la diversification des sources de financement durable.

Par ailleurs, ils ont souligné l'impératif de promouvoir et de qualifier les institutions de soins de santé publique, d'assurer le suivi des effets du soutien sur les groupes ciblées et d'améliorer

la coordination entre les politiques publiques dans le domaine social.

Les conseillers ont, de même, loué les recommandations de la Cour visant à promouvoir davantage les investissements, notamment à travers l'adoption du cadre contractuel national pour l'investissement qui permet d'améliorer l'aspect stratégique et de formaliser les engagements des parties concernées, y compris les secteurs privé et bancaire.

En outre, ils ont mis en exergue l'importance d'améliorer le climat des affaires en simplifiant les procédures et les formalités administratives, pour favoriser les investissements et attirer davantage de capitaux locaux et étrangers, appelant à augmenter les investissements dans la production d'énergies renouvelables, conformément aux observations contenues dans le rapport de la Cour des comptes à cet égard.

Dans ce sillage, les conseillers ont appelé à renforcer la production nationale d'électricité et à diversifier les sources d'énergie en augmentant la part des énergies renouvelables, nucléaires et de biomasse, et en encourageant l'investissement dans l'exploration du gaz et du pétrole, tout en augmentant la capacité du système de stockage et en veillant à assurer la bonne gouvernance au sein du secteur et à respecter les règles de libre concurrence sur le marché national.

Le Premier Président de la Cour des Comptes, Zineb El Adaoui, a présenté, le 15 janvier dernier lors d'une séance plénière conjointe des deux chambres du Parlement, un exposé sur l'action de la Cour pour la période 2023-2024, mettant l'accent sur certaines conclusions issues des activités les plus importantes de l'institution, qui se rapportent aux défis de la gestion de la chose publique et à la concrétisation du principe de corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes.



# Le Maroc et les pays du Sud rattraperont-ils le train de l'intelligence artificielle ?



Des leaders politiques et des pionniers du secteur technologique se sont réunis à Paris les 10 et 11 février 2025, lors d'un sommet dédié à l'intelligence artificielle, afin de discuter de l'avenir de ce secteur et de ses défis. Cette technologie a révolutionné de nombreux aspects de la société, et chaque pays tente d'en tirer profit. Les Etats-Unis y ont été représentés par le vice-président américain, la Chine par son vice-premier ministre, l'Allemagne par son chancelier et l'Union européenne par sa représentante.

Ce sommet international intervient dans un contexte de compétition féroce entre la Chine et les Etats-Unis dans ce domaine. L'Europe, en particulier la France, a, à cet égard, mobilisé d'énormes investissements. L'Inde, de son côté, essaie de se faire une place dans cette course profitant des tensions entre les Etats-Unis et la Chine.

Cet événement a réuni des figures majeures du secteur technologique, comme Sam Altman d'OpenAI (créateur de ChatGPT), Sundar Pichai, le PDG de Google, et Dario Amodei, le président de la startup américaine Anthropic.

Les participants ont discuté des opportunités et risques liés à l'IA lors de tables rondes sur des thèmes tels que "Les cyberattaques et la sécurité de l'information", "L'intelligence artificielle et les sciences" et "L'avenir du travail".

Ils ont également abordé la question de la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle, afin de contrôler les dérives potentielles sans entraver son développement.

## Course mondiale pour le leadership

L'un des principaux sujets de ce sommet était la course acharnée dans ce domaine avec une attention particulière portée aux progrès réalisés par la Chine. En effet, en

janvier dernier, "DeepSeek" a stupéfié la Silicon Valley par sa capacité à rivaliser avec les technologies américaines à un coût bien inférieur, ce qui pourrait permettre à des pays moins riches de participer à cette course effrénée en vue de s'approprier cette nouvelle technologie.

En revanche, les Etats-Unis ont lancé un projet appelé "Stargate" d'un montant de 500 milliards de dollars, ce qui place l'Europe et la France devant un défi majeur pour prouver leur crédibilité dans ce domaine. Le président français Emmanuel Macron a affirmé que l'objectif était de progresser "plus vite et plus fort", annonçant des investissements de 109 milliards d'euros dans les années à venir. Ce projet vise à permettre à la France et à l'Europe de rattraper leur retard face à la Chine et aux Etats-Unis.

Ce qui distingue l'expérience chinoise, c'est son coût réduit, ce qui la rend accessible à des pays comme le Maroc et d'autres pays africains. La technologie chinoise est en open source, ce qui permet aux chercheurs de la développer et d'en bénéficier en utilisant des puces électroniques relativement peu coûteuses.

La France mise largement sur des investissements étrangers, notamment via un financement massif d'un centre de données géant, soutenu par les Emirats arabes unis, en plus de 20 milliards d'euros provenant du fonds canadien Brookfield pour de nouveaux centres de données en France. Ces investissements visent à fournir l'infrastructure nécessaire pour stocker les données et offrir la puissance de calcul requise pour l'intelligence artificielle.

## Le Maroc et l'intelligence artificielle

Le Maroc a exprimé, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des

Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, son désir de rejoindre le partenariat mondial pour l'intelligence artificielle lancé par la France avec sept autres pays en marge du sommet. Toutefois, le Maroc a besoin d'investissements massifs et de partenariats avec des pays amis pour dé-

velopper les infrastructures nécessaires, telles que les superordinateurs, et encourager les universités et les étudiants à développer des programmes dans ce domaine. Le pays pourrait s'inspirer du modèle français, qui repose sur des investissements internes et externes, ainsi que du modèle chinois, qui a prouvé qu'il était possible de se lancer dans la course à l'intelligence artificielle avec des moyens beaucoup moins importants que ceux déployés par des pays comme les Etats-Unis, qui se concentrent sur les usages militaires et sécuritaires de l'IA, un secteur sur lequel Google et Microsoft travaillent depuis quelques années.

Le Maroc est aujourd'hui un leader dans les énergies renouvelables, qu'il pourrait exploiter pour soutenir le secteur de l'intelligence artificielle, qui nécessite de grandes quantités d'énergie pour alimenter les superordinateurs et les infrastructures de stockage de données.

Lors du sommet de Paris, les défis environnementaux posés par l'intelligence artificielle ont été abordés, notamment la grande consommation d'énergie des superordinateurs et des centres de données. L'Organisation "Current AI" cherche à collecter 2,5 milliards de dollars pour développer des systèmes d'intelligence artificielle écologiques et établir des réglementations garantissant que cette technologie soit utilisée pour le bien commun.

Le président français a assuré que ces efforts "contribueront au développement des systèmes d'intelligence artificielle en France et en Europe, diversifieront le marché et stimuleront l'innovation à l'échelle mondiale".

Paris : Youssef Lahlali

## Plaidoyer en faveur d'une stratégie nationale pour intégrer l'IA dans le sport

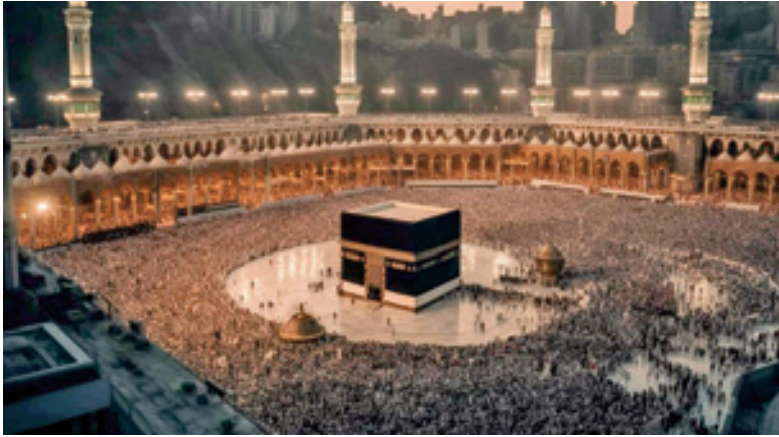
Des participants à une conférence sur "l'Intelligence Artificielle (IA) et le Sport" ont mis en avant, dimanche à Salé, l'importance d'une stratégie nationale pour intégrer l'IA dans le développement du sport au Maroc. Les intervenants à cette conférence organisée à l'initiative de l'Institut Royal de formation des cadres Moulay Rachid à Salé sous le thème « Intelligence Artificielle et sport: enjeux, perspectives et applications », ont ainsi appelé à intégrer des formations en IA et sciences du sport dans les cursus universitaires et les centres de formation des entraîneurs et à encourager l'utilisation des technologies IA pour la détection et la gestion des talents sportifs, en exploitant l'analyse de données avancée.

Ils ont également plaidé pour le développement d'infrastructures sportives intelligentes, intégrant des capteurs et des systèmes d'analyse automatisés pour le suivi de la performance et pour le renforcement de l'utilisation de l'IA dans l'arbitrage sportif, en optimisant les technologies de vidéo-assistance et de prise de décision. Les participants à ce colloque ont, en outre, mis l'accent sur l'importance d'encourager l'investissement public et privé dans les startups marocaines spécialisées en IA appliquée au sport et de créer un centre national de recherche dédié à l'IA et au sport, favorisant la collaboration entre chercheurs, fédérations sportives et entreprises technologiques.

La conférence, qui a réuni des experts nationaux et étrangers issus du domaine du sport, de la médecine, de la recherche scientifique et des technologies avancées, a permis de mettre en lumière le rôle croissant de l'IA dans la transformation du sport, à travers des discussions approfondies sur l'analyse des performances des athlètes, la prévention des blessures, l'amélioration de l'expérience des spectateurs et la gestion optimisée des compétitions sportives. L'événement a également abordé la possibilité d'analyser la performance en temps réel avec des outils basés sur les algorithmes de l'IA, l'utilisation de l'IA dans l'arbitrage et la gestion des matchs (VAR amélioré, suivi automatisé des actions de jeu) outre l'impact de l'IA dans les analyses et contrôles anti-dopage.

En marge de cette conférence, une convention de partenariat a été signée entre le directeur de l'IRFC, El Houssine Bahi et le chargé d'affaires de l'ambassade de la République de Sao Tomé-et-Principe à Rabat, Américo Viegas, dans le cadre du renforcement par l'institut de ses relations de coopération avec les pays africains frères dans le domaine de la formation dans le sport.

# Adoption de mesures organisationnelles pour le bon déroulement du Hajj 1446H



Le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, a passé en revue, lundi à la Chambre des représentants, les préparatifs et les mesures organisationnelles adoptés pour assurer le bon déroulement du Hajj 1446H.

En réponse à des questions orales relatives aux préparatifs de la prochaine saison du pèlerinage, M. Toufiq a expliqué que "l'organisation du Hajj repose sur deux étapes principales. La première étant la réunion annuelle qui se tient avec les responsables du ministère du Hajj et de la Omra en Arabie Saoudite ainsi qu'avec les différentes parties concernées, tan-

dis que la deuxième étape concerne la réunion de la Commission Royale chargée du pèlerinage qui regroupe les divers départements nationaux participants dans cette organisation".

S'agissant des dispositions prises au niveau national, le ministre a indiqué qu'une réunion de la Commission Royale chargée du pèlerinage s'est tenue le 18 juillet dernier afin de fixer le cadre général de la saison du Hajj 1446 et d'assurer la coordination entre tous les départements et institutions concernés, notant que la tarification officielle du Hajj a été fixée à un montant forfaitaire de 65.000 dirhams.

Le quota de pèlerins marocains, poursuit-il, a été établi à 34.000 personnes, réparties entre 22.400 pèlerins relevant de l'organisation officielle et 11.600 pèlerins encadrés par les agences de voyages. Concernant l'encadrement, un accompagnateur et un guide seront désignés pour chaque groupe de 49 pèlerins, a-t-il précisé. Et d'ajouter que des sessions de formation dédiées à tous les pèlerins ont été mises en place, depuis novembre dernier, dans les différents sièges des conseils des Oulémas, faisant savoir que des programmes de sensibilisation et des contenus médiatiques en plusieurs langues et dialectes ont également été élaborés.

Pour ce qui est de la coordination avec les autorités saoudiennes, M. Toufiq a relevé qu'"une réunion à distance a été tenue avec les responsables du ministère du Hajj et de la Omra afin d'évaluer la précédente saison du Hajj, en plus d'une réunion avec les prestataires de Tawaf qui s'est tenue le 22 octobre dernier au siège du ministère, au cours de laquelle diverses procédures et dispositions ont été discutées".

En janvier dernier, lors de la Conférence du Hajj à Jeddah, un accord a été signé avec les autorités saoudiennes, définissant les modalités d'hébergement, de transport, de restauration et des services fournis aux pèlerins marocains dans les Lieux Saints.

Le ministre a assuré que les préparatifs se poursuivent au Maroc et en Arabie Saoudite pour assurer le bon déroulement de la saison du Hajj 1446, soulignant que tous les efforts sont déployés pour assurer le confort des pèlerins et faciliter l'accomplissement des rites Hajj.

## Remise d'une partie importante des fonds du Gala diplomatique de bienfaisance à des veuves d'anciens combattants marocains ayant contribué à la libération de la France

La Fondation diplomatique et l'Ambassade de France au Maroc ont organisé, lundi à Rabat, une cérémonie de remise d'une partie importante des fonds du Gala diplomatique de bienfaisance à des veuves d'anciens combattants marocains, non détenteurs de la carte du combattant, ayant contribué aux côtés des forces françaises à la libération de la France.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'initiative humanitaire et solidaire du Gala diplomatique de bienfaisance, organisé par la Fondation diplomatique le 24 janvier dernier, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et sous la présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, avec la participation de la République française en tant qu'invitée d'honneur.

A cette occasion, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a mis en avant l'attention particulière que Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa porte au soutien de l'action caritative et solidaire, ainsi que l'intérêt accordé par Son Al-

tesse Royale aux causes humanitaires nobles, à l'ancrage de l'esprit de solidarité humaine et à la promotion des valeurs d'entraide sociale.

M. Habek a également indiqué que cette cérémonie constitue une occasion de se remémorer le bravoure des héros marocains qui ont combattu aux côtés des forces françaises pour la libération de la France, en réponse à l'appel de feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, et de rendre hommage aux sacrifices consentis par ces vaillants combattants qui ont marqué de leur empreinte une période importante de l'histoire de la France.

Il a fait savoir qu'un soutien a été remis à un groupe de 30 veuves issues de différentes régions du Royaume, en hommage à la mémoire de leurs défunts époux qui n'ont pas obtenu la carte du combattant attestant, sur le plan administratif, de leur participation à la guerre aux côtés de la France.

Pour sa part, le Consul général de la République française au Maroc, Olivier Ramadour, s'est

félicité des relations solides unissant le Royaume du Maroc et la République française, soulignant que cet événement illustre les liens historiques existant entre les deux pays. Et d'ajouter que cette cérémonie constitue une occasion de rendre hommage aux soldats marocains qui ont tant donné et qui se sont tenus aux côtés de la France dans les moments les plus difficiles de son histoire. Cette cérémonie a été marquée par une exposition photographique intitulée "Les soldats marocains pendant la Première Guerre mondiale: Une histoire commune", qui donne à voir une collection de photos et de documents immortalisant les batailles menées avec bravoure par les soldats marocains durant la Première Guerre mondiale.

L'exposition met en avant également les sacrifices héroïques consentis par près de 45.000 soldats marocains, qui se sont engagés, à l'appel de feu Sa Majesté Mohammed V, pour défendre les valeurs universelles et concrétiser les aspirations des peuples à la liberté, à la dignité et à la paix.

## Tenue à Casablanca du congrès annuel de l'Association Marocaine d'Endo-Urologie

Le congrès annuel de l'Association Marocaine d'Endo-Urologie (AMEU), "13e Congrès International du Nouveau Débat en Urologie et 6e Congrès Nord-Africain d'Urologie" (NACU), se tiendra les 14 et 15 février à Casablanca.

Cet événement scientifique se veut être un carrefour de rencontre des urologues marocains avec des experts de renommée internationale, explique un communiqué des organisateurs, notant que cette manifestation scientifique est une occasion de regrouper différents spécialistes autour de sujets d'actualités en urologie, urologues, sexologues, oncologues, gynécologues, radiologues et généralistes.

Au programme de ce congrès, intervention robotique en transmission direct, workshop, formation continue uro-radiologique échographique, médecine régénérative "PRP",

des séances plénières sur l'uro-oncologie, uro-radiologie, sexologie et chirurgie mini-invasive, ajoute-t-on de même source, notant que cet événement sera marqué par l'organisation du 1er workshop de formation infirmiers IBODE en chirurgie robotique.

Des médecins en formation profiteront du congrès de l'AMEU pour la présentation de leurs travaux scientifiques et études menées au cours de cette année, note le communiqué.

Et de conclure que le congrès de l'AMEU est un espace de rencontre scientifique, entre médecins marocains et étrangers, ayant pour but essentiel le développement de l'urologie au Maroc. En marge de ce congrès scientifique, une action socio-sportive est programmée pour la sensibilisation et la lutte contre les cancers et les maladies urologiques.





## Portrait



## Arthur Mensch

*La comète française de l'intelligence artificielle*

**A** la tête de la start-up Mistral AI, Arthur Mensch a fait de son groupe la vitrine de la scène française de l'intelligence artificielle (IA) en quelques mois, soucieuse de peser face aux mastodontes américains et chinois.

Ce polytechnicien et normand aux cheveux en ba-

taille, peu connu du grand public, profite du Sommet international pour l'action sur l'intelligence artificielle, lundi et mardi à Paris, pour multiplier les annonces et assoir la notoriété de son entreprise.

Symbole de ce mouvement: le dirigeant de 32 ans a annoncé dimanche soir sur la chaîne de télévision TF1 et dans le journal le Parisien la création de son propre centre de données dédié à l'intelligence artificielle en France, qui sera installé en Essonne et représentera plusieurs milliards d'euros d'investissements.

Passé par le laboratoire d'IA du géant américain Google, DeepMind, Arthur Mensch a fondé Mistral en avril 2023 avec deux compatriotes, Guillaume Lample, l'un des créateurs du modèle de langage Llama de Meta, et Timothée Lacroix, lui aussi ancien chercheur chez Meta.

"Je suis parti au moment où j'ai perçu les opportunités de révolution industrielle" que cette technologie apportait, confiait-il à l'AFP mi-janvier. Si les opérations de Mistral ont débuté au coeur de la capitale française, dans une quarantaine de mètres

carrés baptisés "le frigo" en raison du manque de chauffage, elles se poursuivent désormais sur tout un étage où s'activent plus d'une centaine d'employés derrière une forêt d'écrans dernier cri.

La société de ce féru de mathématiques, qui a grandi dans les Hauts-de-Seine, a connu à l'image de son patron une ascension fulgurante.

En trois levées de fonds, la dernière atteignant 600 millions d'euros en juin, la pépite française a obtenu plus d'un milliard d'euros de financements, pour une valorisation d'environ 6 milliards d'euros. Mistral compte désormais un bureau à Londres, à Palo Alto aux Etats-Unis et à Singapour.

Sa force a été de présenter dès ses débuts des modèles en source ouverte (accès libre au code de programmation) capables de concurrencer ceux de Meta, Google ou encore OpenAI, le créateur de ChatGPT, la positionnant en championne européenne de l'IA, au moment où les dirigeants de l'UE ambitionnent de placer le Vieux Continent sur la carte mondiale de cette technologie.

"Toutes les régions du

monde prennent conscience à des vitesses plus ou moins grandes qu'il faut se mettre (à l'IA) et le faire avec une certaine indépendance vis-à-vis des acteurs américains", selon Arthur Mensch, soulignant l'importance d'une approche "décentralisée" pour "avoir le contrôle sur cette technologie sur le long terme".

La start-up a toutefois signé de nombreux partenariats de distribution avec Google, Microsoft, Amazon ou encore IBM pour rendre ses produits facilement accessibles. Elle vient aussi de mettre en ligne une application mobile du Chat - son outil conversationnel - pour permettre au grand public de lui poser des questions via un smartphone.

Mistral a par ailleurs révélé des partenariats avec France Travail ou le géant des services à l'environnement Veolia, quelques semaines après un accord signé avec l'Agence France-Presse (AFP) pour permettre à son robot conversationnel d'utiliser les dépêches d'actualité de l'agence pour répondre aux requêtes de ses utilisateurs.

Elle dispose d'un fort sou-

ten politique en la personne du président de la République Emmanuel Macron qui a posté vendredi le message "Vive Le Chat!" avec un drapeau tricolore sur le réseau X, avant d'inviter dimanche les Français à télécharger l'application lors d'un entretien sur France 2.

Comme beaucoup de ses homologues, Arthur Mensch fustige néanmoins une réglementation européenne en matière d'intelligence artificielle "extrêmement pénible et obsolète".

"Il y a plein de questions qui ne sont plus pertinentes au regard de ce qu'est l'IA générative aujourd'hui", affirmait-il en décembre lors d'une conférence sur l'IA organisée à Paris.

L'entrepreneur a ainsi invité les régulateurs à "tout repenser, tout simplifier et tout unifier pour supprimer ces freins" auxquels ne sont pas confrontés ses concurrents américains.

Ces obstacles réglementaires n'ont jusqu'ici pas bloqué l'élan du trentenaire désigné en septembre par le magazine Time comme l'une des 100 personnes les plus influentes de l'intelligence artificielle.

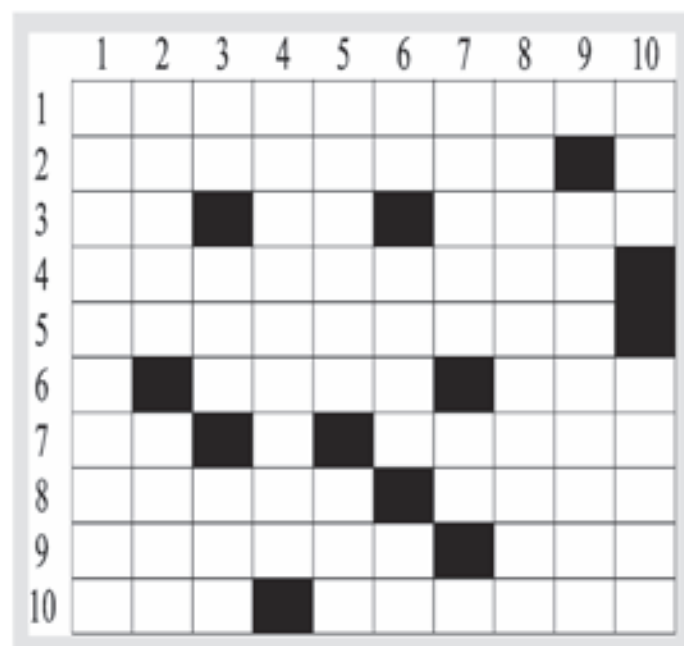


Toutes les régions du monde prennent conscience à des vitesses plus ou moins grandes qu'il faut se mettre (à l'IA) et le faire avec une certaine indépendance vis-à-vis des acteurs américains, selon Arthur Mensch





## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Drôlerie
- 2- Meubles à rayons
- 3- Nickel - Eclaté - Plus neutre
- 4- Figures géométriques
- 5- Démentement
- 6- Eau de France - Boisson
- 7- Mépris - Coupée
- 8- Fit la vilange - Laes
- 9- Gorgeais - Mauvais service
- 10- Direction - Légèrement brêlé

## VERTICALEMENT

- 1- Qui s'éloigne de la source
- 2- Allongé - Te rendras
- 3- Défini - Egalité - Petit if
- 4- Erafa
- 5- Souverains - Apparence
- 6- Fin de forme - Roche sédimentaire - Direction
- 7- Grogne - Chrono
- 8- Capitain
- 9- Amateurs du beau
- 10- Première épouse - Estonie

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	3	1			5	2		
	2		6	7	4			
8			2			1		
4	6		7				5	
3		9	8		6	4		7
7			1			6	8	
1			9					3
2		3	8			7		
9	8			4		1		

## Moyen

		6	1	5				
		2			3	4	6	
	7	1		9	6			
	2					5		
	6			2			9	
		9					2	
			3	8		1	5	
	1	7	2			6		
				6	1	8		

## Difficile

	5	3	1				7	
1			8					
		7		6	2		1	
					3	6		
	9	2				4	3	
		6	9					
	6		2	8		7		
					7			3
4				3	6		5	

## Expert

2			4					
		4		5				
7		5			9			
	8			2			3	
		1	9	3	7	5		
	5			1			6	
			3			7	2	
				8		6		
					6			4

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

7	8	2	4	6	3	5	1	9
5	3	1	8	2	9	4	7	6
9	4	6	1	7	5	3	8	2
6	2	3	7	5	1	9	4	8
4	7	5	2	9	8	6	3	1
1	9	8	6	3	4	2	5	7
2	5	4	9	1	7	8	6	3
3	1	9	5	8	6	7	2	4
8	6	7	3	4	2	1	9	5

## Moyen

5	4	9	3	1	2	8	7	6
2	3	7	6	8	9	1	4	5
6	1	8	5	4	7	2	3	9
7	8	3	4	6	5	9	1	2
4	6	1	9	2	3	7	5	8
9	2	5	8	7	1	4	6	3
3	9	4	7	5	8	6	2	1
1	5	6	2	9	4	3	8	7
8	7	2	1	3	6	5	9	4

## Difficile

2	6	3	9	4	1	5	7	8
5	4	7	3	8	2	6	1	9
1	8	9	7	5	6	3	2	4
9	2	1	5	7	3	8	4	6
6	3	5	4	2	8	7	9	1
4	7	8	6	1	9	2	5	3
3	1	6	2	9	7	4	8	5
7	9	4	8	3	5	1	6	2
8	5	2	1	6	4	9	3	7

## Expert

1	5	2	8	9	6	3	7	4
9	3	8	4	1	7	5	6	2
6	7	4	5	2	3	9	1	8
8	1	6	7	5	2	4	3	9
7	9	5	3	4	1	8	2	6
4	2	3	6	8	9	1	5	7
2	4	1	9	7	5	6	8	3
5	6	9	2	3	8	7	4	1
3	8	7	1	6	4	2	9	5

# Economie

2<sup>ème</sup> édition du Hackathon Open Data  
Technopark et ses partenaires  
annoncent la sélection  
de 50 candidats

Technopark et ses partenaires ont annoncé la sélection de 50 candidats pour la 2<sup>ème</sup> édition du Hackathon Open Data.

"La clôture de l'appel à candidatures pour la 2<sup>ème</sup> édition du Hackathon Open Data, organisée en partenariat avec l'Agence de développement du digital (ADD), la région de Casablanca-Settat, INWI, la GIZ et le Technopark, a suscité un fort engouement", indique Technopark dans un communiqué, précisant que 50 candidats ont été retenus.

Plus de 1.740 candidatures ont été déposées par des représentants du monde académique, du secteur privé et de la société civile, témoignant d'un intérêt croissant pour l'exploitation des données ouvertes au service de l'innovation, fait savoir la même source.

Suite à un processus de sélection rigoureux mené par le comité d'organisation, 50 candidats ont été retenus selon des critères spécifiques, notamment l'originalité et l'innovation de leur idée ou projet, la faisabilité et le potentiel de déploiement en s'appuyant sur les données ouvertes, leurs connaissances en Open Data et leur disponibilité pour participer à l'intégralité du Hackathon, rapporte la MAP.

Les candidats sélectionnés seront répartis en équipes autour de thématiques stratégiques telles que le tourisme, l'agriculture, l'économie, la santé, l'Environnement et l'Éducation, définies en fonction des projets soumis.

En amont du Hackathon, les participants bénéficieront de deux MasterClass en ligne afin d'affiner leurs projets et d'approfondir leur maîtrise des enjeux liés aux données ouvertes.

Par ailleurs, un webinar sera organisé à l'attention des candidats non retenus afin de les remercier pour leur engagement et leur offrir une opportunité d'échanger autour du potentiel de l'Open Data dans leurs initiatives futures.

Le Technopark est fier de contribuer à cette initiative qui encourage l'innovation par l'exploitation des données ouvertes et accompagne les talents dans la concrétisation de projets à fort impact, conclut le communiqué.

Après une progression estimée à 3,2% en 2024

## La croissance économique du Maroc devrait s'accélérer pour atteindre 3,9% en 2025



Selon les récentes prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'activité économique du Maroc devrait s'accélérer pour atteindre 3,9% en 2025, après une progression de 3,2% en 2024.

La croissance nationale devrait se poursuivre, «car la production agricole rebondira après les sécheresses récentes et le secteur non agricole continuera de se développer à un rythme soutenu dans un contexte de forte demande intérieure», a affirmé le chef de mission du FMI au Maroc, Roberto Cardarelli.

Selon les services du FMI, qui viennent d'achever les consultations de 2025 au titre de l'article IV avec le Maroc, une

croissance plus forte devrait porter le déficit courant de la balance des paiements autour de sa norme de 3%, par rapport à ses niveaux bas actuels, tandis que l'inflation devrait se stabiliser autour de 2%.

Bien que les risques pesant sur les perspectives soient globalement équilibrés, il reste toutefois «une grande incertitude concernant l'impact économique des tensions géopolitiques et du changement climatique», a déclaré Roberto Cardarelli qui a dirigé la mission du 27 janvier au 7 février.

Les services du Fonds ont par ailleurs indiqué qu'avec les anticipations d'inflation ancrées autour de 2% et peu de signes de pressions sur la demande, l'orientation de la politique monétaire actuelle, globalement neutre, est appropriée.

Le FMI s'aligne ainsi sur les décisions de Bank Al-Maghrib estimant que «les futures modifications du taux directeur doivent rester tributaires des données» et qu'alors que l'inflation est revenue aux alentours de 2%, la Banque centrale devrait continuer à préparer sa transition vers un dispositif de ciblage de l'inflation.

Le FMI a par ailleurs salué les récentes réformes du système

fiscal et de l'administration fiscale, notant qu'elles ont «contribué à élargir l'assiette de l'impôt tout en réduisant la pression fiscale. Par conséquent, les recettes fiscales en 2024 ont été supérieures aux prévisions. Le déficit du gouvernement central s'élève à 4,1% du PIB pour l'année, contre 4,3% annoncés dans le budget 2024».

D'après Roberto Cardarelli, le budget 2025 devrait rester sur un rythme progressif de l'assainissement budgétaire projeté l'an dernier, suggérant qu'«un éventuel surplus des recettes devrait servir à accélérer le rythme de réduction de la dette à des niveaux plus proches de ceux d'avant la pandémie».

Pour continuer à financer les réformes structurelles, l'institution internationale recommande de redoubler d'efforts pour élargir l'assiette de l'impôt et rationaliser les dépenses, notamment en réduisant les transferts aux entreprises publiques dans le cadre de la réforme en cours du secteur et en étendant l'utilisation du registre social unifié à tous les programmes sociaux.

L'équipe des services du FMI, qui s'est entretenue avec les autorités marocaines ainsi qu'avec des représentants des secteurs public et privé, a égale-

ment salué la réforme en cours de la loi organique relative à la loi de Finances, qui devrait introduire une nouvelle règle budgétaire fondée sur un ancrage de la dette à moyen terme.

De l'avis de M. Cardarelli, «des progrès satisfaisants ont été accomplis dans le cadre budgétaire à moyen terme, qui inclut une évaluation des risques liés au changement climatique.»

Autre point important sur lequel le Fonds s'est exprimé : la création d'emplois. Pour la stimuler, ses services encouragent les autorités à «mettre en œuvre une nouvelle approche des politiques actives du marché du travail, en se concentrant sur la main-d'œuvre perdue dans le secteur agricole en raison de la succession des sécheresses».

Le chef de mission du FMI précise qu'«il faudrait s'attacher tout particulièrement à encourager la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et à favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur sectorielles». Enfin, les services du FMI ont salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, qui devrait aider les PME à accéder à des financements en fonds propres.

Alain Bouithy

L'orientation  
de la politique  
monétaire  
actuelle est  
appropriée,  
selon le FMI



## La coopération touristique au centre d'un entretien maroco-panaméen

La coopération touristique a été, récemment, au centre d'une séance de travail virtuelle entre la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et Solidaire, Fatim-Zahra Ammor, et l'administrateur général de l'Autorité du tourisme du Panama, Gloria De Léon.

Lors de cette séance de travail, tenue en présence de l'ambassadrice du Maroc au Panama, Bouchra Kadir Boudchich, les deux parties se sont félicitées du nouvel élan donné aux relations bilatérales entre les

deux pays, suite à la décision du Panama, le 21 novembre 2024, de suspendre toute reconnaissance de la pseudo "rasd", indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux responsables ont souligné que cette dynamique constitue une occasion idéale pour donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale entre le Maroc et le Panama, notamment en matière de tourisme, fait savoir le communiqué, notant que pour concrétiser cette ambition, plusieurs initiatives ont été proposées.

Ainsi, Mme Ammor a souligné l'importance de finaliser le Mémoire d'entente sur la coopération touristique, pour établir un cadre pour les futures collaborations.

Invitant Mme De Léon à organiser un road show au Maroc au profit des agences de voyages panaméennes, Mme Ammor a affirmé que l'Office national marocain du tourisme (ONMT) est disposé à participer à la 14<sup>ème</sup> édition de l'Expo Turismo Internacional Fair, qui se tiendra au Panama du 25 au 27 mars 2025.

## L'ASMEX explore à Abidjan les multiples opportunités du marché ivoirien

La Confédération marocaine des Exportateurs (ASMEX) a organisé du 4 au 8 février dans la capitale économique ivoirienne, Abidjan, une mission de prospection destinée à renforcer les relations économiques et commerciales entre le Maroc et la Côte d'Ivoire.

Conduite par Mme Saloua Karkri, vice-présidente de l'ASMEX et présidente de la Commission Afrique au sein de cette structure professionnelle, la délégation marocaine comprenait des opérateurs économiques représentant les secteurs de l'agro-alimentaire, des fruits et légumes, du bâtiment et matériaux de construction, des technologies de l'information, outre l'industrie

pharmaceutique, rapporte la MAP.

Cette mission a pour objectifs de permettre aux exportateurs marocains de connaître de près le marché ivoirien, de saisir les différentes opportunités de business pour développer leurs échanges commerciaux sur cet important marché notamment dans le cadre de l'accord continental (ZLECAF), et d'établir des partenariats gagnant-gagnant, basés sur les complémentarités commerciales et industrielles existantes dans les deux pays.

Pour Mme Karkri, cette mission la deuxième du genre organisée à Abidjan après celle de 2022, a connu "un franc succès", avec des retombées très positives et des échanges fructueux avec la partie

ivoirienne.

Dans le même sillage, elle s'est félicitée de l'excellence des relations de coopération et de partenariat unissant le Maroc et la Côte d'Ivoire dans plusieurs secteurs d'activité et ce, dans une logique gagnant-gagnant.

Lors de son séjour en terre ivoirienne, la délégation de l'ASMEX a également rencontré l'ambassadeur du Royaume du Maroc en Côte d'Ivoire, Abdelmalek Ketani, l'occasion pour le diplomate de mettre en relief l'excellence des relations maroco-ivoiriennes et de faire part de l'engagement des deux pays, à la faveur du renforcement de leur partenariat dans plusieurs domaines.

Un programme de rencontres

B2B figurait également dans l'agenda de la délégation de l'ASMEX, afin de permettre aux entreprises marocaines de présenter leurs offres exportables et de passer en revue avec leurs homologues ivoiriennes les opportunités de partenariat offertes.

Ainsi, plus de 160 rencontres ont été réalisées dans le cadre de cette mission, avec des acheteurs représentant plusieurs secteurs d'activités, et cherchant à acquérir, entre autres, des produits agroalimentaires, des fruits et légumes, des solutions informatiques ou encore des produits liés au secteur du froid et de la climatisation, outre des matériaux BTP et de construction.

A cette occasion, plusieurs opportunités ont été dénichées avec des prémisses de partenariat à court, moyen et long termes pour les secteurs ciblés, selon l'ASMEX.

Lors de cette mission, la délégation marocaine a visité plusieurs institutions et organismes, notamment l'Ordre des architectes ivoiriens, le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), l'Agence de régulation pharmaceutique (ARP), et la Société ivoirienne des banques (SIB).

De même, une rencontre de travail a été organisée avec des responsables de la Chambre de commerce et d'industrie ivoirienne, afin d'examiner ensemble les multiples opportunités en matière d'échanges entre les deux pays.

## Essaouira: Signature de quatre conventions pour la structuration et le développement des écosystèmes de l'artisanat

Quatre conventions de partenariat multipartites visant la structuration et le développement des écosystèmes de l'artisanat ont été signées, lundi à Essaouira, en présence d'un parterre de décideurs, de professionnels et d'acteurs de la société civile, engagés dans la promotion et la valorisation du patrimoine artisanal local.

Ces conventions ont été conclues en marge d'une visite de terrain du secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Lahcen Essaadi, à plusieurs projets et structures de formation, de production et de commercialisation des produits de ce secteur vital.

Signées en présence notamment du conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, et de plusieurs responsables institutionnels, ces conventions ont pour objectifs de valoriser les filières artisanales locales, de préserver les métiers en voie de disparition et d'améliorer les conditions de travail des artisans, tout en renforçant les infrastructures du secteur, rapporte la MAP.

Ainsi, un protocole d'entente a été conclu entre le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), l'Agence nationale pour le développement des zones oasisiennes et de l'arganier (ANDZOA), la Commune d'Essaouira, la Chambre régionale de l'artisanat de Marrakech-Safi, l'Association Essaouira-Mogador et le Groupement d'intérêt économique de l'Union des coopératives du métier du bois de thuya.

Ce partenariat porte sur la structuration des écosystèmes intégrés et durables pour soutenir et valoriser les activités artisanales liées aux filières du bois de thuya, de l'argan et des instruments de musique traditionnelle gnaoua.

La deuxième convention, signée entre le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, l'ANDZOA, la Maison de l'artisan et l'Association Essaouira-Mogador, concerne le développement de l'artisanat, la préservation des métiers en voie de disparition et la promotion des activités artisanales à l'échelle provinciale.

Paraphée entre le secrétariat

d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire et l'ANEF, la troisième convention porte, quant à elle, sur l'approvisionnement en matière première, notamment en bois de thuya, afin d'assurer un accès durable et à coût avantageux aux artisans de la province d'Essaouira.

Pour ce qui est de la quatrième convention, signée par le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, l'ANDZOA et la Commune d'Essaouira, elle prévoit le financement et la réalisation d'un espace dédié à l'argan à Essaouira.

Ce projet, dont le coût global s'élève à 7 millions de dirhams, tend à promouvoir le patrimoine matériel et immatériel lié à l'argan et à améliorer les conditions socio-économiques des femmes productrices. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Essaadi s'est réjoui de la conclusion de ces partenariats qui "marquent une étape décisive dans la structuration et le développement du secteur de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire à Essaouira".

Il a, dans ce sens, mis en avant le rôle central de cette province, "véritable bastion de l'artisanat

marocain, qui se distingue par une richesse patrimoniale exceptionnelle et un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération", assurant que ces initiatives permettront d'exploiter pleinement le potentiel important de la région, tout en garantissant une meilleure intégration économique et sociale des artisans locaux.

De son côté, le président de la Chambre régionale de l'artisanat de Marrakech-Safi, Hassan Choumaï, a salué l'engagement des acteurs institutionnels, des autorités locales et des différents partenaires en faveur d'une dynamique inclusive et intégrée, permettant de consolider la place de l'artisanat comme levier de développement socioéconomique au niveau régional.

Pour sa part, le président du Conseil communal d'Essaouira, Tarik Ottmani, a mis en relief la portée de ces conventions qui témoignent d'une volonté commune de soutenir et de dynamiser le secteur de l'artisanat souïri, soulignant l'importance de l'accompagnement des artisans, à travers la mise en place d'infrastructures appropriées, le renforcement de la formation

professionnelle et l'amélioration des conditions d'accès aux matières premières.

"La province d'Essaouira, avec plus de 155.000 hectares d'arganeraies et 200 coopératives, constitue un territoire à fort potentiel pour le développement durable et inclusif de cette filière", a fait observer Abdellatif Mait, chef du département de l'ANDZOA à Essaouira, précisant que ces conventions contribueront à structurer et à dynamiser l'écosystème local, en favorisant l'autonomisation économique des populations locales et la préservation d'un patrimoine naturel et artisanal unique.

A noter qu'en marge de cette cérémonie, le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire a annoncé le lancement de la première Indication géographique de l'artisanat au Maroc, sous le label "Produits de Thuya - Essaouira Mogador".

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la loi 133.12 relative aux signes distinctifs des produits artisanaux, vise à garantir l'authenticité et la protection des produits du patrimoine artisanal marocain, tout en facilitant leur accès aux marchés internationaux.

# L'IRCAM célèbre le 22<sup>ème</sup> anniversaire de la reconnaissance officielle du tfinagh

L'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a organisé, lundi à Rabat, une conférence à l'occasion de la célébration du 22<sup>ème</sup> anniversaire de la reconnaissance officielle de la graphie tfinagh, sous le thème "Tfinagh: de l'authenticité de l'histoire aux horizons de la modernité".

Cette rencontre scientifique, rehaussée par la présence d'un parterre de chercheurs et de spécialistes en matière de promotion de la langue et la culture amazighes, a été l'occasion d'exposer les acquis réalisés dans divers domaines, dont la langue, l'éducation, la création et la technologie, en plus des nouvelles perspectives envisagées pour la graphie tfinagh, à la lumière des dispositions constitutionnelles.

A cette occasion, le secrétaire général de l'IRCAM, El Houssine El Moujahid, a indiqué que le thème de cette conférence vise à rappeler l'histoire de l'écriture amazighe et à mettre en lumière l'authenticité de la culture amazighe, à travers sa langue et ses éléments matériels et immatériels. L'organisation de séminaires et de conférences scientifiques sur l'écriture et la transcription de la langue amazighe ainsi que ses expressions littéraires en utilisant son alphabet originel "témoignent d'un choix juste et d'une orientation rigoureuse pour la consécration d'une norme de la langue amazighe, ainsi que le développement de ses capacités d'expression et de communica-

tion, en tant que langue officielle aux côtés de la langue arabe, en vertu de la Constitution du Royaume".

Dans ce sens, il a noté l'importance de valoriser et de célébrer les grandes réalisations accomplies dans ce domaine, notamment depuis la

intervention dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'éducation numérique de la langue amazighe, ce qui reflète le développement qualitatif en matière d'enseignement numérique des langues nationales.

L'application vise à enseigner aux

mis en avant l'importance du développement du contenu numérique en langue amazighe, ajoutant que la prochaine étape requiert le doublement des efforts pour fournir des ressources pédagogiques numériques en phase avec les exigences actuelles.

Il a également souligné la nécessité d'accorder une grande importance aux technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, dans le développement d'applications et de plateformes éducatives à même de renforcer la place de la langue amazighe dans le système éducatif et culturel du Royaume.

Pour Badr Bouhdan, enseignant de la langue amazighe à la Direction de l'éducation nationale à Guercif, l'alphabet tfinagh revêt une importance historique dans la préservation de l'identité et de la culture amazighes.

Il a également souligné la nécessité pour le tfinagh d'accompagner le développement technologique, en particulier à l'ère de l'intelligence artificielle, citant à cet égard l'expérience réussie de la Direction de Guercif en matière d'usage des ressources numériques pour l'enseignement des élèves durant la pandémie du Covid-19, ce qui prouve l'adaptabilité du tfinagh avec les exigences actuelles.

Le 10 février 2003, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a promulgué le tfinagh comme alphabet officiel de la langue amazighe au Maroc.



création de l'Institut, dont l'une de ses missions scientifiques principales est la normalisation de la langue amazighe, ainsi que la standardisation de son alphabet et de son lexique.

Pour sa part, le chercheur Mohamed Zouain a mis en avant l'application "Boustane Al Amazighia" qui a reçu le Prix national de l'IRCAM dans la catégorie applications et ressources numériques, ajoutant qu'elle

enfants l'alphabet tfinagh à travers une plateforme réactive facile à utiliser et un contenu éducatif intégré, en vue de développer les capacités d'expression en langue amazighe, a-t-il fait savoir, précisant qu'elle repose sur les dernières technologies pédagogiques pour assurer aux apprenants une expérience éducative efficace et divertissante.

De son côté, le professeur à l'Université Ibn Zohr, Aiyad Alahyan, a

## Un salon met en lumière la culture et le patrimoine du Maroc



La culture, les traditions et le patrimoine du Maroc ont été mis en valeur lors d'un salon intitulé "Ramadan à travers l'art et la culture", organisé dimanche à Cuesmes, près de la ville de Mons (sud de la Belgique).

Cet événement, tenu à l'approche du mois sacré de Ramadan, à l'initiative de l'Association "Uni'Vers l'Avenir", a mis à l'honneur les produits marocains d'artisanat et de terroir, ainsi que les artisans, en particulier les créatrices marocaines, présentes en force.

Cette première édition a connu la participation d'une soixantaine d'exposants, qui ont présenté divers produits artisanaux, des habits traditionnels et des plats de la gastronomie marocaine, outre une exposition de livres et ouvrages variés ayant lien avec la culture marocaine.

Des ateliers, des activités culturelles et des séquences musicales ont animé les travées de ce salon, qui a consacré un espace à la culture hassanie et au patrimoine des provinces du Sud du Royaume, mis en place en collaboration avec l'Association Ommi, mettant en valeur la richesse culturelle du Sahara marocain, par le biais d'activités, l'installation d'une tente traditionnelle et l'exposition de produits de la région.

Dans une déclaration à la MAP, le consul général du Maroc à Liège et au Grand-Duché de Luxembourg, Abdelkader Abidine, a salué cette initiative qui offre l'opportunité de promouvoir les valeurs nobles du mois béni de Ramadan, notamment la solidarité, le dialogue, la paix et la fraternité, en plus de réunir les membres de la communauté marocaine en Bel-

gique et les citoyens belges pour faire connaître le patrimoine et la culture du Maroc.

Pour Mmes Nasma Ouadini et Najia Bourjal, qui dirigent l'association organisatrice, cette première édition vise à contribuer au rayonnement de la culture et du patrimoine marocains, d'autant plus qu'elle a enregistré un grand nombre de visiteurs, dont des Belges, des Français et des Allemands, affirmant la volonté de l'association d'organiser d'autres événements similaires pour mieux faire connaître la culture marocaine.

Cet événement est destiné également, selon elles, aux jeunes générations de Marocains de Belgique, afin de renforcer leur attachement à la culture, au patrimoine et aux traditions de leur pays d'origine.



# Participation marocaine à la semaine internationale d'art moderne et contemporain

Le Maroc a pris part à la semaine internationale d'art moderne et contemporain organisée dans la capitale mexicaine (5 au 9 février).

L'ambassadeur du Royaume au Mexique, Abdelfattah Lebbar, a souligné l'importance d'une telle participation qui traduit, selon lui, la richesse et la diversité de la scène artistique au Maroc. L'artiste plasticienne Rajaa Qarrou a exposé, à cette occasion, plusieurs de ses œuvres qui traitent de thématiques variées.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste a fait savoir que «l'art est un moyen d'expression personnelle mais traduit aussi l'interaction de l'individu avec son environnement».

"Il s'agit d'un miroir reflétant la culture et les particularités des sociétés", a-t-elle ajouté. Placée sous le thème: "L'art pour tous", la semaine internationale d'art moderne de Mexico propose au grand public un éventail de collections dans les domaines de la peinture, la sculpture et la photographie. Outre le Maroc, l'Argentine, le Chili, la Colombie, la France, l'Italie et le Guatemala fi-



gurent aussi parmi les pays invités.

Par ailleurs, le Maroc a participé à une autre exposition d'art moderne alliant aussi le design, la décoration, les bijoux, le textile et l'antiquité. Cette manifestation, qui se déroule dans plusieurs lieux de la capitale mexicaine, a

accueilli un stand animé en partenariat avec le président de la Compagnie marocaine des œuvres et objets d'art, Hicham Daoudi, qui a présenté une collection d'œuvres reflétant la richesse de la scène d'art contemporain dans le Royaume.

# Soirée littéraire à Tanger pour célébrer l'œuvre de Mohamed Hmoudane

Le Centre culturel Ahmed Boukmaïkh de Tanger a abrité, dimanche soir, une soirée littéraire et artistique qui a été l'occasion de célébrer l'écrivain, poète, traducteur et artiste peintre marocain, Mohamed Hmoudane, notamment son ouvrage "Un bateau en papier flottant dans l'air suivi d'un séisme", ainsi qu'une exposition de ses œuvres intitulée "A mille chants du naufrage & Alchimie".

Cet événement a permis aux amateurs de littérature et d'art plastique de découvrir les thématiques abordées par Mohamed Ha-

moudan, telles que l'exil, la révolte et l'amour. Ses œuvres picturales, combinant matérialité brute et réflexion, proposent une exploration entre expression visuelle et écrite. Cette rencontre a été marquée par la lecture de plusieurs extraits de l'œuvre littéraire de Hmoudane, accompagnée d'une performance musicale donnée par l'artiste Anouar Hamdan, qui a apporté une touche esthétique supplémentaire à cette déambulation littéraire.

A cette occasion, M. Hmoudane a noté

que les trois chapitres de son livre, publié en français et en arabe, explorent l'écriture créative, la vie de l'Homme et sa place dans le monde, à travers des interrogations existentielles portées par une écriture purement littéraire, soulignant que l'écriture est une réponse à un appel urgent du fond de l'âme de l'écrivain. Quant à son exposition, M. Hmoudane a souligné, dans une déclaration à la MAP, qu'elle donne à voir des œuvres réalisées sur une période d'environ sept ans dans le cadre des séries "A mille chants du naufrage" et "Alchimie".

"A travers une partie de ces œuvres, j'ai tenté de réécrire l'histoire de l'humanité en utilisant des couleurs et des formes variées, tout en interrogeant la création artistique et la manière dont il est possible de présenter une œuvre créative à partir d'éléments simples", a-t-il expliqué.

De son côté, la directrice du Centre culturel Ahmed Boukmaïkh, Ikram Abdi, a rappelé que Mohamed Hmoudane s'est imposé sur la scène littéraire dès le début des années 90, avec la publication de six recueils de poésie et deux romans.

Dans son allocution, Mme Abdi a relevé que M. Hmoudane est un poète novateur, tant dans la forme que dans la langue, qui est bien loin de la soumission à un genre littéraire défini et préétabli, ajoutant: "Il brouille constamment les frontières entre prose et poésie, mêlant les genres et les styles dans un esprit de rébellion unique".

"La métaphore du feu et de la destruction s'apaise dans ses recueils pour instaurer l'esthétique de la lumière, où le chant devient un cri", a-t-elle enchaîné.

## Bouillon de culture

### Colloque

Le Centre du critique organise, samedi prochain à Marrakech, un colloque qui mettra l'accent sur la critique en tant qu'écriture créative.

Selon un communiqué du centre, cet événement, organisé en partenariat avec le Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Marrakech-Safi, la Faculté de langue arabe de Marrakech et la Fondation Fatima Merzissi, avec le soutien du Conseil communal de Marrakech, vise à rendre hommage à l'écrivain, critique et traducteur marocain Mohamed Aït Laâmim.

Le colloque réunira un panel de chercheurs et de critiques qui interviendront sur la critique en tant qu'acte créatif, tout en mettant en lumière les contributions de M. Aït Laâmim dans ce domaine. Des lectures poétiques et des témoignages d'amis et de collègues du lauréat viendront enrichir cette rencontre.

### Débat

Le Dialogue des arts contemporains, en partenariat avec le Conseil communal de Marrakech, le Centre international de service de la langue arabe et la Fondation Afaq, organise, le 22 février, un colloque scientifique, autour de l'ouvrage de Mohamed El Bendouri sur l'écriture maghrébine saharienne.

Selon les organisateurs, l'écriture maghrébine saharienne constitue un pilier de la citoyenneté, en tant qu'élément fondamental de l'identité marocaine, qui reflète la richesse des dimensions nationales, culturelles et religieuses du Maroc et se manifeste à travers de nombreux vestiges matériels enrichissant le patrimoine documentaire national.

### Publication

La Fondation Afaq pour les études, l'édition et la communication a annoncé la publication de l'ouvrage "Introductions à la culture populaire savante... Regards sur les écrits de Laarbi Batma (1948-1997)", à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire du décès de cette icône du groupe Nass El Ghiwane.

La fondation souligne que "cet ouvrage, signé par le professeur Badr Maqri qui a accompagné Laarbi Batma à différentes étapes de sa vie, offre une plongée dans l'univers créatif et humain de cet artiste". L'auteur y retracera onze moments clés du parcours du groupe et de la vie de Batma, apportant un éclairage inédit sur cette figure emblématique de la musique marocaine.



## Dix-huitième chapitre

La veille au soir, avant de se coucher, il s'était imposé l'ennui fort long de cacher la meilleure partie de l'or qu'il avait, dans plusieurs des trous de rats qui ornaient sa chambre de bois. Il faut, ce soir, que je cache ma montre. N'ai-je pas entendu dire qu'avec de la patience et un ressort de montre ébréché on peut couper le bois et même le fer ? Je pourrai donc scier cet abat-jour. Ce travail de cacher la montre, qui dura de grandes heures, ne lui sembla point long ; il songeait aux différents moyens de parvenir à son but, et à ce qu'il savait faire en travaux de menuiserie. Si je sais m'y prendre, se disait-il, je pourrai couper bien carrément un compartiment de la planche de chêne qui formera l'abat-jour, vers la partie qui reposera sur l'appui de la fenêtre ; j'ôterai et je remettrai ce morceau suivant les circonstances ; je donnerai tout ce que je possède à Grillo afin qu'il veuille bien ne pas s'apercevoir de ce petit manège. Tout le bonheur de Fabrice était désormais attaché à la possibilité d'exécuter ce travail, et il ne songeait à rien autre. Si je parviens seulement à la voir, je suis heureux... Non pas, se dit-il il faut aussi qu'elle voie que je la vois. Pendant toute la nuit, il eut la tête remplie d'inventions de menuiserie, et ne songea peut-être pas une seule fois à la cour de Parme, à la colère du prince, etc., etc. Nous avouerons qu'il ne songea pas davantage à la douleur dans laquelle la duchesse devait être plongée. Il attendait avec impatience le lendemain, mais le menuisier ne reparut plus : apparemment qu'il passait pour libéral dans la prison ; on eut soin d'en envoyer un autre à mine rébarbative, lequel ne répondit jamais que par un grognement de mauvais augure à toutes les choses agréables que l'esprit de Fabrice cherchait à lui adresser. Quelques-unes des nombreuses tentatives de la duchesse pour lier une correspondance avec Fabrice avaient été dépitées par les nombreux agents de la marquise Raversy, et, par elle, le général Fabio Conti était journellement averti, effrayé, piqué d'amour-propre. Toutes les huit heures, six soldats de garde se relevaient dans la grande salle aux cents colonnes du rez-de-chaussée ; de plus, le gouverneur établit un géolier de garde à chacune des trois portes de fer successives du corridor, et le pauvre Grillo, le seul qui vit le prisonnier, fut condamné à ne sortir de la tour Farnèse que tous les huit jours, ce dont il se montra fort contrarié. Il fit sentir son humeur à Fabrice, qui eut le bon esprit de ne répondre que par ces mots : Force nébieu d'Asti, mon ami, et il lui donna de l'argent.

— Eh bien ! même cela, qui nous console de tous les maux, s'écria Grillo



indigné, d'une voix à peine assez élevée pour être entendu du prisonnier, on nous défend de le recevoir et je devrais le refuser, mais je le prends ; du reste, argent perdu ; je ne puis rien vous dire sur rien. Allez, il faut que vous soyez joliment coupable, toute la citadelle est sens dessus dessous à cause de vous ; les belles menées de madame la duchesse ont déjà fait renvoyer trois d'entre nous.

L'abat-jour sera-t-il prêt avant midi ? Telle fut la grande question qui fit battre le cœur de Fabrice pendant toute cette longue matinée ; il comptait tous les quarts d'heure qui sonnaient à l'horloge de la citadelle. Enfin, comme les trois quarts après onze heures sonnaient, l'abat-jour n'était pas encore arrivé ; Clélia reparut donnant des soins à ses oiseaux. La cruelle nécessité avait fait faire de si grands pas à l'audace de Fabrice, et le danger de ne plus la voir lui semblait tellement au-dessus de tout, qu'il osa, en regardant Clélia, faire avec le doigt le geste de scier l'abat-jour ; il est vrai qu' aussitôt après avoir aperçu ce geste si séditieux en prison, elle salua à demi, et se retira.

Hé quoi ! se dit Fabrice étonné, se-

rait-elle assez déraisonnable pour voir une familiarité ridicule dans un geste dicté par la plus impérieuse nécessité ? Je voulais la prier de daigner toujours, en soignant ses oiseaux, regarder quelquefois la fenêtre de la prison, même quand elle la trouvera masquée par un énorme volet de bois : je voulais lui indiquer que je ferai tout ce qui est humainement possible pour parvenir à la voir. Grand Dieu ! est-ce qu'elle ne viendra pas demain à cause de ce geste indiscret ? Cette crainte, qui troubla le sommeil de Fabrice, se vérifia complètement le lendemain ; Clélia n'avait pas paru à trois heures, quand on acheva de poser devant les fenêtres de Fabrice les deux énormes abat-jour ; les diverses pièces en avaient été élevées, à partir de l'esplanade de la grosse tour, au moyen de cordes et de poulies attachées par dehors aux barreaux de fer des fenêtres. Il est vrai que, cachée derrière une persienne de son appartement, Clélia avait suivi avec angoisse tous les mouvements des ouvriers ; elle avait fort bien vu la mortelle inquiétude de Fabrice, mais n'en avait pas moins eu le courage de tenir la promesse qu'elle s'était faite.

Clélia était une petite sectaire de li-

béralisme ; dans sa première jeunesse elle avait pris au sérieux tous les propos de libéralisme qu'elle entendait dans la société de son père, lequel ne songeait qu'à se faire une position ; elle était partie de là pour prendre en mépris et presque en horreur le caractère flexible du courtisan ; de là son antipathie pour le mariage. Depuis l'arrivée de Fabrice, elle était bourrelée de remords : Voilà, se disait-elle, que mon indigne cœur se met du parti des gens qui veulent trahir mon père ! il ose me faire le geste de scier une porte !... Mais, se dit-elle aussitôt l'âme navrée, toute la ville parle de sa mort prochaine ! Demain peut-être le jour fatal ! avec les monstres qui nous gouvernent, quelle chose au monde n'est pas possible ! Quelle douceur, quelle sérénité héroïque dans ces yeux qui peut-être vont se fermer ! Dieu ! quelles ne doivent pas être les angoisses de la duchesse ! aussi on la dit tout à fait au désespoir. Moi j'irais poignarder le prince, comme l'héroïque Charlotte Corday.

Pendant toute cette troisième journée de sa prison Fabrice fut outré de colère, mais uniquement de ne pas avoir vu reparaitre Clélia. Colère pour colère, j'aurais dû lui dire que je l'aimais, s'écriait-il ; car il en était arrivé à cette découverte. Non, ce n'est point par grandeur d'âme que je ne songe pas à la prison et que je fais mentir la prophétie de Blanès, tant d'honneur ne m'appartient point. Malgré moi je songe à ce regard de douce pitié que Clélia laissa tomber sur moi lorsque les gendarmes m'emmenaient du corps de garde ; ce regard a effacé toute ma vie passée.

Qui m'eût dit que je trouverais des yeux si doux en un tel lieu ! et au moment où j'avais les regards salis par la physionomie de Barbone et par celle de M. le général gouverneur. Le ciel parut au milieu de ces êtres vils. Et comment faire pour ne pas aimer la beauté et chercher à la revoir ? Non, ce n'est point par grandeur d'âme que je suis indifférent à toutes les petites vexations dont la prison m'accable. L'imagination de Fabrice, parcourant rapidement toutes les possibilités, arriva à celle d'être mis en liberté. Sans doute l'amitié de la duchesse fera des miracles pour moi. Eh bien ! je ne la remerciais de la liberté que du bout des lèvres ; ces lieux ne sont point de ceux où l'on revient ! une fois hors de prison, séparés de sociétés comme nous le sommes, je ne reverrais presque jamais Clélia ! Et, dans le fait, quel mal me fait la prison ? Si Clélia daignait ne pas m'accabler de sa colère, qu'aurais-je à demander au ciel ?

(A suivre)



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL**

**MAITRE D'OUVRAGE : LE CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL**

**ANNEE BUDGETAIRE 2025**

Le programme prévisionnel triennal des marchés que le maître d'ouvrage : **Le Président du conseil Provincial d'Azilal** Ordonnateur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté comme ci-après :

**A) PRESTATIONS DE TRAVAUX :**

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en (DH)	Mode de passation	Date de publication	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprises, coopératives et auto-entrepreneur
1	* Achèvement Construction de la voie reliant avenue et avenue, éclairage public d'éd. noyau et construction de 4 Mesos sanitaires à la CT et Taguella Province D'Azilal.	At Taguella	1 021 180,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
2	* Achèvement Travaux de construction de la route non classée reliant au douar et douar, et talé et at talé à la Chama, province d'Azilal. * Achèvement Aménagement de la piste At talé à la CT et au douar Province D'Azilal.	Tarouca At auwila	1 980 00,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
3	* Achèvement Construction de la route non classée reliant centre ouadi et la M 302 sur 12 km passant par talé, Imelghen et taguella avec un pont sur oued l'ahel Province D'Azilal.	Ouadi	11 580 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
4	* Travaux de construction du souk Méditerranéenne à la CT d'OUADIA, Province D'Azilal.	CT OUADIA,	2 020 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
5	* Achèvement travaux de construction de complexe sportif à la ville de Demnate (2 <sup>ème</sup> tranche), Province D'Azilal.	CT DEMNATE	2 020 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
6	* Aménagement des pistes à la et de Taguella	Taguella	300 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
7	* Aménagement des entrées, boulevard et construction des entrées au quartier sous appelés à la ville d'Azilal. Achèvement du quartier Zaouat (at Abdelah), Province D'Azilal.	Azilal	1 548 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
8	* Adduction en eau potable des douars Talouat, Talouat nouila et at talé CT Taguella Province Azilal	Taguella	294 360,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
9	* Construction d'un abattoir à la CT at at Talé Province D'Azilal.	CT at at Talé	940 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
10	* Construction d'un abattoir à la CT Taguella, Province D'Azilal.	CT TAGUELLA	1 420 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
11	* Construction des routes et ruelles au douar Talouca	talé	420 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
12	* Construction de l'ouvrage d'art à l'igremene au douar At jemhoul à la CT Taguella, Province D'Azilal.	Taguella	388 500,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
13	* Construction d'une passerelle à Agheba au douar At jemhoul à la CT Taguella, Province D'Azilal.	Taguella	1 409 040,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
14	* Aménagement de la piste reliant au douar ouadi sur 1,7 km. Province D'Azilal.	Ouadi	630 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
15	* Aménagement de la piste reliant au douar ager sur 1,7 km. Province D'Azilal.	Ouadi	1 037 330,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
16	* Construction de la piste reliant la M 302 au douar Isghen, Province D'Azilal.	MOULAY ISA SERRAS	1 948 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non

**B) Prestations de Fourniture :**

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en (DH)	Mode de passation	Date de publication	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprises, coopératives et auto-entrepreneur
1	* Fourniture de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal	340 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
2	* Acquisition de mobilier et de matériel de bureaux Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal	380 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
3	* Acquisition des pompes à leur accessoires, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal	300 000,00	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non

**C) Prestations de Services :**

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Estimation prévisionnelle (DH)	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Mois de l'année	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprises, coopératives et auto-entrepreneur
1	* Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	300 000,00	Province Azilal	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
2	* Contrôle Technique Des Travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	300 000,00	Province Azilal	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non
3	* Frais d'hébergement, de restauration et de réception, Province D'Azilal.	300 000,00	Province Azilal	APPL 21/19/16 OAN/01	2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025	Non

**A) PRESTATIONS DE TRAVAUX :**

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Construction et aménagement des pistes, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
2	* Creusement des forages et puits à la province d'Azilal, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
3	* Adduction quelque douars en eau potable, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
4	* Achèvement de construction piscine couvert Demnate, Province D'Azilal.	CT DEMNATE
5	* Réhabilitation de la culture de câliner au territoire de la province d'Azilal (Travaux de plantation), Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
6	* Achèvement de construction d'un centre sportif à Demnate, Province D'Azilal.	CT DEMNATE
7	* Achèvement de construction d'un centre sportif à Azilal, Province D'Azilal.	CT Azilal
8	* Achèvement travaux de construction de la gare routière de la ville d'Azilal, Province D'Azilal.	CT Azilal
9	* Mise à niveau des sols et atterrissement : Achèvement des Travaux d'aménagement du Souk El Had à la CT d'At Taguella, Province D'Azilal.	CT At Taguella

**B) Prestations de Fourniture :**

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Fourniture de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal
2	* Achat centralisation adduction en eau potable, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
4	* Acquisition de mobilier et de matériel de bureaux, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal

**C) Prestations de Services :**

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
2	* Contrôle Technique Des Travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
3	* Frais d'hébergement, de restauration et de réception, Province D'Azilal.	Province D'Azilal

**A) PRESTATIONS DE TRAVAUX :**

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Construction et aménagement des pistes, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
2	* Creusement des forages et puits à la province d'Azilal, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
3	* Adduction quelque douars en eau potable, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
4	* Réhabilitation de la culture de câliner au territoire de la province d'Azilal (Travaux de plantation), Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
5	* Réhabilitation de la culture de câliner au territoire de la province d'Azilal (équipement d'une unité de végétation), Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal

**B) Prestations de Fourniture :**

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Fourniture de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal
2	* Achat centralisation adduction en eau potable, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
4	* Acquisition de mobilier et de matériel de bureaux, Province D'Azilal.	Conseil provincial Azilal

**C) Prestations de Services :**

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	* Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
2	* Contrôle Technique Des Travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art, Province D'Azilal.	Différentes communes territoriales de la Province D'Azilal
3	* Frais d'hébergement, de restauration et de réception, Province D'Azilal.	Province D'Azilal

N.B/ Le pourcentage réservé à la petite et moyenne entreprise, coopérative et auto-entrepreneur au titre de l'année budgétaire 2025 est de 30%



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUELIMM OUEJDA  
PROVINCE DE SIDI LHM  
SG/DAS

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
ROYAUME DU MAROC

### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection du prestataire de service pour la gestion de la plateforme provinciale des jeunes et la mise en œuvre de l'axe appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes au niveau de la Province de Sidi lhm dans le cadre du Programme 3 « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes » au titre de l'année 2025

#### I. Contexte :

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (Troisième phase), la province de Sidi lhm lance un Appel à Manifestation d'Intérêt s'inscrivant dans le cadre du programme "Amélioration du Revenu et Inclusion Economique des Jeunes" qui vise à améliorer l'accès des jeunes à des opportunités économiques dans la province de Sidi lhm.

L'objectif global de l'axe "Soutien à l'entrepreneuriat chez les jeunes", est de promouvoir et développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, et encourager le développement de nouvelles idées dans des secteurs d'opportunités économiques au niveau de la province de Sidi lhm, à travers la mise en place d'un mécanisme d'appui technique et financier adapté aux phases de pré et post création, permettant ainsi de dynamiser la création d'entreprise chez les jeunes et d'améliorer le taux de survie des entreprises créées par le soutien de projets générateurs de revenu.

Au-delà de la création des opportunités économiques chez les jeunes, l'axe appui à l'entrepreneuriat ambitionne de :

- ✓ Mettre en place une approche pilote de déploiement des programmes publics à l'entrepreneuriat, à travers des acteurs professionnels, permettant d'assurer une grande proximité des bénéficiaires, tout en garantissant un niveau de qualité de l'appui offert à travers la professionnalisation des acteurs et leur suivi-évaluation.
- ✓ Déployer un mécanisme combiné, offrant un appui technique et financier permettant de faire face aux différentes contraintes identifiées en matière de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes.
- ✓ Mettre en œuvre une offre d'appui qui couvre de façon homogène et continue toute la chaîne de valeur d'appui à l'entrepreneuriat, à savoir :
  1. Mise à disposition d'un accompagnement technique au stade de pré-crédation incluant un appui individuel aux porteurs d'idées en vue d'une création d'activités économiques viables ;
  2. Mise à disposition d'un accompagnement technique et financier au stade post-crédation pour les porteurs de projet ayant effectivement créé une activité économique en vue d'assurer sa viabilité.

#### II. Ciblage :

La population cible pour bénéficier dudit accompagnement :

- Les personnes physiques de nationalité Marocaine, installées dans la province de Sidi lhm, âgées de 18 à 45 ans, porteuses d'une idée ou d'un projet de développement d'une activité économique viable.

Aux étapes avancées du processus d'entrepreneuriat (post-crédation), l'axe accompagnera des entreprises formelles, créées depuis moins de 12 mois, et qui peuvent avoir des formes juridiques différentes :

- Auto Entrepreneur ;
- Société à Responsabilité limitée ;
- Société à Responsabilité limitée SARL A.U ;
- Société En Nom Collectif (SNC) ;

Dans ce sens et afin d'atteindre les résultats attendus du programme objet de cet appel à manifestation d'intérêt, la Province de Sidi lhm, souhaite confier les services de gestion et d'appui à l'entrepreneuriat aux associations, leurs union (réseaux d'associations ou fédérations d'associations) ou groupement d'associations, ou bureaux d'études capables de fournir des prestations de sensibilisation et d'accompagnement à un nombre prédéfini des porteurs de projets et jeunes entrepreneurs.

#### III. Objectif de la prestation :

##### 1. Objectif :

Cet appel vise à sélectionner un prestataire des services de gestion de la plateforme provinciale des jeunes et de mise en œuvre de l'axe de l'entrepreneuriat, capables de fournir des services d'accompagnement en pré et post création d'entreprises dans la Province de Sidi lhm sur une base conventionnelle, comme précisé ci-dessous :

- Gestion de la plateforme provinciale des jeunes, en assurant les services d'accueil, d'écocon, d'orientation ainsi que toutes activités liées au bon fonctionnement de cette structure ;
- Phase de pré-crédation (élaboration du projet) : Mise à disposition d'un accompagnement technique au stade de pré-crédation incluant un appui individuel aux porteurs d'idées allant de 1 à 2 mois à raison de 40 heures, en vue d'une création d'activités économiques viables ;
- Phase post-crédation (après création) : Mise à disposition d'un accompagnement

technique et financier au stade post-crédation pour les porteurs de projet ayant effectivement créé une activité économique pendant 6 à 12 mois, en vue d'assurer sa viabilité.

#### 2. Périmètre et durée :

La Gestion de la plateforme provinciale des jeunes et la mise en œuvre de l'axe de l'entrepreneuriat sont fixées pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature de la convention.

Le prestataire de services sélectionné en vertu de cet appel, devra gérer la plateforme provinciale des jeunes et intervenir dans les phases pré et post-crédation, en fonction de son expérience et de son expertise dans le domaine. Il devra également proposer un nombre de bénéficiaires à soutenir en fonction de ses capacités et des objectifs définis ultérieurement.

#### IV. Critères d'éligibilité :

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux associations, leurs unions (réseaux d'associations ou fédérations d'associations) ou bureaux d'études répondant aux critères suivants :

- ✓ Une existence légale de l'entité depuis au moins 4 ans, sans aucune appartenance à un parti politique ou religieux ;
- ✓ Une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de gestion des plateformes des jeunes ou d'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
- ✓ La disponibilité des états financiers des deux (02) dernières années au moins ;
- ✓ Disposer de la capacité légale et l'autonomie financière pour la création d'un compte bancaire dédié à cet axe ;
- ✓ Justifier de la capacité à fournir des services de proximité aux bénéficiaires en pré et post création dans la province de Sidi lhm, avec la nécessité d'avoir un siège dans la province, ou de s'engager à en mettre en place en cas de sélection ;
- ✓ Disposer des ressources humaines qualifiées et suffisantes pour mener à bien le projet ou s'engager à recruter des ressources humaines qualifiées en cas de sélection.

A cet effet, les critères d'éligibilité détaillés et les obligations du prestataire, sont prescrits dans les termes de références à retirer à travers le lien suivant : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour plus d'informations, les associations ou BET peuvent prendre contact avec la Division de l'Action Sociale de la province de Sidi lhm.

Les associations ou BET intéressées, doivent déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 24 FEVRIER 2025 à 12h00 min au bureau d'ordre de la Province de Sidi lhm.

N° 047/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT DE LGHARBA  
Commune Territoriale de LGHARBA  
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX  
BUREAU TECHNIQUE

#### Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié N° : 01/2025CT

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Territoriale de Lgharbia , sis au centre de Lgharbia , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres des prix , pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations fixable par le maître d'ouvrage en dirhams	Montant de caution Prévisionnel en dirhams	Lieu , date et heure de la séance d'ouverture des plis
01/2025CT	Acquisition de bacs à ordures conteneurs roulants de 360 Litres, au profit de la commune territoriale de Lgharbia	(89 760,00 dirhams) Quatre-Vingt-Neuf Mille, Sept Cent Soixante Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes comprises (TTC)	(1500,00 dirhams) Mille cinq cent dirhams, 00 cts	Au siège communal de Lgharbia en date du 26/02/2025 à 11.00 heures Du matin

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché public.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) , et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°:1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 654/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION  
- DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET -  
DIRECTION RÉGIONALE DE MARRAKECH-SAFI

Annexe 1 : Programme Prévisionnel pour l'année budgétaire 2025

Programme prévisionnel triennal 2025/2027

Maître d'ouvrage : LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE- MARRAKECH-SAFI  
Le programme prévisionnel des marchés que LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE- MARRAKECH-SAFI envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 + 2027 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES HAY MOHAMAD MARRAKECH	AVENUE HAY MOHAMAD MARRAKECH	8 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
2	RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES ET CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE SIDI YOUSSEF BEN ALI MARRAKECH	ARRONDISSEMENT SIDI YOUSSEF BEN ALI MARRAKECH	4 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
3	EXTENSION DE LA COLONIE DE VACANCES SIDI KAOUZI A ESSAOUBRA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI	SIDI KAOUZI A ESSAOUBRA	23 200 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
4	TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE HAY EL MOHAMAD MARRAKECH	AVENUE HAY MOHAMAD MARRAKECH	2 400 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
5	RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES MOUL BERRUJ SAFI RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI	COMMUNE LIBRAINE MOUL BERRUJ SAFI	4 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
6	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CLUB SOCIO SPORTIF DE PROXIMITE TYPE A A SIDI BOULATIMANE, RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI	COMMUNE RURALE A SIDI BOULATIMANE BHAMNA	5 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
7	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PAYER FEMMIN A SIDI BOULATIMANE, RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI	COMMUNE RURALE A SIDI BOULATIMANE BHAMNA	5 MDH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	CREATION D'UNE MAISON DE JEUNES A LA COMMUNE TAMEL TANTE MARRAKECH	COMMUNE TAMEL TANTE MARRAKECH
2	CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A LA COMMUNE TAMEL TANTE MARRAKECH	COMMUNE TAMEL TANTE MARRAKECH

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	CREATION D'UNE COLONIE DE LOISIRS ET DE VACANCES A ENNAKIR, MARRAKECH	MARRAKECH COMMUNE ENNAKIR, MARRAKECH

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	EQUIPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES ARJIT EL BAMED RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	1 000 000,00	MAISON DES JEUNES ARJIT EL BAMED MARRAKECH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
2	EQUIPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES SAANDA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	1 000 000,00	MAISON DES JEUNES SAANDA MARRAKECH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
3	EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS RELEVANTS DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	1 000 000,00	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	
4	ACHAT DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	2 000 000,00	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	AO	2 <sup>ème</sup> Trimestre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	EQUIPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES SIDI YOUSSEF BEN ALI RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	MAISON DES JEUNES SIDI YOUSSEF BEN ALI MARRAKECH
2	EQUIPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES HAY MOHAMAD RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	MAISON DES JEUNES HAY MOHAMAD MARRAKECH
3	EQUIPEMENT DU CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE SIDI YOUSSEF BEN ALI RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE SIDI YOUSSEF BEN ALI MARRAKECH
4	EQUIPEMENT DU CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE HAY MOHAMAD RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE HAY MOHAMAD MARRAKECH
5	EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH

2	ACHAT DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
---	--	---

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
2	ACHAT DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	2 551 855,00	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	AO	2025/ 2026/ 2027	Assurer le bon fonctionnement de Centre de Sauvegarde Garçons et Filles en matière de gardiennage
2	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	723 795,00	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	AO	2025/ 2026/ 2027	Assurer le bon fonctionnement de Centre de Sauvegarde Garçons et Filles en matière de nettoyage
	PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE AU PROFIT DES PENIONNAIRES DES CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH	2 190 000,00	CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH	AO	2025/ 2026/ 2027	Assurer la restauration des pensionnaires des centres de sauvegarde de l'enfance garçons et filles

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
2	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
3	PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE AU PROFIT DES PENIONNAIRES DES CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH	CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
2	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH	ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH
3	PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE AU PROFIT DES PENIONNAIRES DES CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH	CENTRES DE SAUVGARDE DE L'ENFANCE GARCONS ET FILLES MARRAKECH

N° 048/PC



المملكة المغربية  
وزارة الثقافة  
مجلس القيم التوعوية  
بمكتبه تارغوت  
جماعة تارغوت  
مكتب الموارد البشرية

**إعلان عن إجراء امتحانات  
الكفالة المهنية برسم سنة  
2025**

يتم زنج جماعة تارغوت إلى علم كافة الموظفين التابعين بجماعة تارغوت له تقرر إجراء امتحانات الكفالة المهنية برسم سنة 2025 لولوج الدرجات التالية:

الدرجات المستهدفة	عدد المناصب المتوفرة	التاريخ والوقت	ملاحظات
مساعد إداري من الدرجة الستة	بعدد عدد المناصب المتوفرة	2025/03/08	يقام امتحان الكفالة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على القسيمة (6) ست بـ 14 من عدد الموظفين المسجلين للتدوير المهني حسب كل درجة.
مساعد تقني من الدرجة الأولى	بعدد عدد المناصب المتوفرة	2025/03/06	يقام امتحان الكفالة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على القسيمة (6) ست بـ 14 من عدد الموظفين المسجلين للتدوير المهني حسب كل درجة.

وطه لفض الموظفين الراغبين في المشاركة في الامتحان يتقدمون إلى مكتب التسيير بجماعة تارغوت في الأجل المحدد أمام.

N° 655/PA



**ESPACE FINANCE S.A.R.L**  
**CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE**  
 204, BD Emile Zola Rce  
 Al Karam Bureau N°2  
 Belvédère Casablanca  
 Tél. 022 40 06 92/91  
 Fax : 022 40 05 43  
**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Dénomination : TECHNICAL STUDIES OFFICE AL WAHA - TSOW - S.A.R.L. A.U.

- Objet : BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE, - Siège Sociale : LOT AL BADR GH 2A IMMEUBLE 8 APPT N°10 AIN SEBAA-Casablanca,

- Capital Social : Cent mille dirhams (100 000,00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Mohamed Said BELLOUKI,

- Durée : 99 ans.

- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr Mohamed Said BELLOUKI pour une durée indéterminée.

- Année Sociale : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce : Dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2025 sous N°00952882 (Registre de commerce N°657005).

**N° 657/PA**

**RIF REMEDY CO CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 08/01/2025 à Al-Hoceima, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : Sté RIF REMEDY CO S.A.R.L  
 OBJET SOCIAL : - Ramasseur pour la vente d'algue ; varechs ; plantes aromatiques, médicinales ou industrielles. Marchand ou intermédiaire effectuant Importation et exportation.

SIÈGE SOCIAL : "EL BAJAT EL MAKIL." DR. Tighissa Issaguen Targuist AL Hoceima  
 DURÉE : 99 ans.  
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE: la société est gérée par M. OUASS KAMAL ; M. TAYRONE ANTHONY FOLEY ; et M. NORAS JOSTEIN LOTSBERG.

Le dépot légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Targuist sous N° RC analytique N°347.

**N° 658/PA**

**"ARDIGIT" SARL**  
 Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 20/01/2025 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Programmeur, analyste, concepteur en informatique- Conseil informatique - études et conceptions de sites inter-

net ou autres - Gestion d'installations informatiques.

Siège Social : Lotissement Florida Park Bureau N°15 Etage Quartier Sidi Maarouf Casablanca.  
 Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune ; La société GREENARD 999 parts, Mr Yassine Ben Jeloun 1 parts.

Gérance : Mlle Khadija Ait Tirite est nommée gérante de la société pour une durée illimitée et la nomination de Mr YASSINE BEN JELLOUN en qualité de directeur administratif de la société pour une durée illimitée.

Signature : La société est valablement engagée par la signature séparée de Mlle Khadija Ait Tirite & de Mr Yassine Ben Jeloun, à l'exception des opérations commerciales et financières bancaires, les montants dépassant 100.000,00 DHS nécessitent l'obligation de la signature conjointe de Mr YASSINE BEN JELLOUN en sa qualité de Directeur Administratif de ladite société.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépot légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 956676 en date du 07/02/2025 et immatriculé sous le numéro 660815.

POUR EXTRAIT ET MENTION

**N° 659/PA**

**Arrêté du Gouverneur N° 03/2025**

Il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique du 28/02/2025 au 19/03/2025, au niveau de la commune d'Amer Souflia concernant le projet de création d'une unité de valorisation des escargots de la société SPIRALE AGRO SARL localisée à AFZ dans la Commune de Amer Souflia.

Le dossier de l'enquête publique accompagné de cet avis ainsi que les registres seront mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet pendant vingt (20) jours correspondant à la durée de déroulement de l'enquête publique.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique reste affiché à la commune d'Amer Souflia pendant quinze (15) jours au moins avant la date d'ouverture de celle-ci et durant les vingt (20) jours de déroulement de l'enquête publique.

**N° 660/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale de l'Agriculture de Beni Mellal, Khénifra  
 Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 03/2025/DPA/4/SAHA**  
 Du 12/03/2025 à 10 Heures

Le 12/03/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°03/2025/DPA/4/SAHA du 12/03/2025 à 10 h, ayant pour objet :

Travaux de création des points d'eau ; Creusement et équipement de deux forages d'eau au niveau de la commune territoriale de DIR EL KSIBA province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent cinquante-quatre mille neuf cent Dirhams TTC (654 900,00DH TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

**N° 661/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°04/2025/DPA/4/SAH A (SEANCE PUBLIQUE)**  
 RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 10/03/2025 à 10 heures , il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres de prix, N° 04/2025/DPA/4/SAHA du 10/03/2025, ayant pour objet : Travaux d'aménagement hydro agricole revêtement du réseau d'irrigation sur 3 km et confection des ouvrages d'art, dans le cadre Programme (PADIDZAR) au niveau du périmètre Foum El Anceur relevant de la Commune Territoriale de Foum El Anceur, Cercle Beni Mellal, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Vingt Huit Mille Six Cent Vingt Dirhams (928 620,00 DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10du règlement de la consultation.

**N° 663/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
 ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES  
 DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB

Avis de la consultation architecturale ouverte

Le 07/03/2025 il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale de moulay Yacoub relevant de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région de Fès-Meknès, (avenue Tarik Ibn Ziyad Ain Kadous -Fès) à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales ouvertes suivantes :

-CONSULTATION ARCHITECTURALE 1/2025. OBJET : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 30 SALLES DE CLASSE TYPE PREFABRIQUES PAR SALLES EN DUR A 17 UNITES SCOLAIRES AUX COMMUNES AIN CHKEF, SIDI DAUD, LAAJAJRA, LOUADAIN, AIN BOUALL, SEBAA ROUADI, OULED MIMOUN, AIN KANSARA ET MKSS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB.

Le BUDGET PRÉVISIONNEL MAXIMUM, HORS TAXES, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX À RÉALISER EST DE : 6 316 600,00 DH HT (SIX MILLIONS TROIS CENT SEIZE MILLE SIX CENT QUARANTE DEUX MILLE DH HT). HEURE D'OUVERTURE : 11H30

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation et le dépot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;

-Soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub;

-Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation

**N° 664/PA**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le 04/03/2025 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10du règlement de la consultation.

**N° 662/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°07/2025/DPA/4/SAH A (SEANCE PUBLIQUE)**  
 RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 11/03/2025 à 10 heures , il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres de prix, N° 07/2025/DPA/4/SAHA du 11/03/2025 à 10 heures , ayant pour objet : Travaux d'aménagement hydro agricole revêtement du réseau d'irrigation sur 3 km et confection des ouvrages d'art, dans le cadre Programme (PADIDZAR) au niveau du périmètre Foum Oudi relevant de la Commune Territoriale de Foum Oudi, Cercle Beni Mellal, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Vingt Huit Mille Six Cent Vingt Dirhams (928 620,00 DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation et le dépot des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;

-Soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub;

-Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national n°  
04/2025/HZ

Le 12/03/2025 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

ETUDE DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART au PK 38+500 de la RP2017 - Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-quatre mille dirhams 0 centime TTC (144 000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 665/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DU PRESCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
Académie Régionale  
de l'Éducation et de la  
Formation De la région  
Fes - Meknès  
Direction provinciale  
de Taza.

AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE  
N° 16/DTZ/INV/2025  
Le jeudi 6 mars 2024 à 15 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue ALLAL EL FASSI TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 16/DTZ/INV/2025 du 6/03/2025 pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF COMPOSE D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE ET D'UN LYCEE

COLLEGIAL A LA COMMUNE DE GUELDA-MANE PROVINCE DE TAZA

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, HORS TAXE, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : DIX MILLIONS NEUF CENT MILLE DH HORS TAXE ( 10900000,00 DH HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

- Soit les déposer par voie électronique.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la Consultation architecturale.

N° 666/PA

AGENCE NATIONALE  
DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION  
REGIONALE  
DE SOUSS MASSA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 5/2025 DRANEF/SM  
Le 07/03/2025 à 11 H 00  
MIN, il sera procédé au  
siège de la Direction  
Régionale de l'Agence  
Nationale des Eaux et  
Forêts de Souss Massa  
(Quartier Administratif,  
Agadir), à l'ouverture  
des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert  
national sur offres de  
prix N°5/2025 DRANEF-SM  
pour l'exécution des  
travaux de lutte contre  
l'ensablement au profit  
de la Direction Régionale  
de l'Agence Nationale  
des Eaux et Forêts de  
Souss Massa sur une  
superficie totale de 450 ha,  
répartis en trois (3) lots :

- Lot n°01 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement sur une superficie de 150 ha au périmètre « Sidi Wassay 4 » , Commune territoriale de Sidi Wassay, Préfecture de Chouka Ait Baha ;
- Lot n°02 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement sur une superficie de 150 ha au périmètre « Lamzar » , Commune Territoriale d'El koléa, Préfecture d'Inzegane Ait Melloul ;
- Lot n°03 : Exécution des

travaux de lutte contre l'ensablement sur une superficie de 150 ha au périmètre « Azel 2 » , Commune territoriale de Tamei, Préfecture d'Agadir Ida Outanane ;

L'appel d'offres sur visé est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto entrepreneurs, conformément à l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1502-23 du 13/06/2023.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°01 : trois millions quatre cent vingt-deux mille quatre cent dix Dirhams. (3.622.410,00 Dh) TTC ;
- Lot n°02 : trois millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt Dirhams (3 618 180,00 Dh).

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n° 01 : cinquante-deux mille dirhams (52.000,00 Dh) ;
- Lot n° 02 : cinquante-quatre mille dirhams (54.000,00 Dh) ;
- Lot n° 03 : cinquante-quatre mille dirhams (54.000,00 Dh) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°01 : trois millions quatre cent vingt-deux mille quatre cent dix Dirhams. (3.622.410,00 Dh) TTC ;
- Lot n°02 : trois millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt Dirhams (3 618 180,00 Dh).

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n° 01 : cinquante-deux mille dirhams (52.000,00 Dh) ;
- Lot n° 02 : cinquante-quatre mille dirhams (54.000,00 Dh) ;
- Lot n° 03 : cinquante-quatre mille dirhams (54.000,00 Dh) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n° 1 : Deux millions cent trente-cinq mille quatre cent Dirhams (2 135 400,00 Dh) TTC.
- Lot n° 2 : Trois millions cent soixante et un mille cinq cent vingt Dirhams (3 161 520,00 Dh) TTC.
- Lot n° 3 : Trois millions cinquante et un mille six cent soixante-douze Dirhams (3 051 672,00 Dh).
- Lot n° 4 : Deux millions neuf cent vingt-neuf mille deux cent vingt-quatre Dirhams (2 929 224,00 Dh).
- Lot n° 5 : Trois millions soixante-quinze mille trois cent soixante Dirhams (3 075 360,00 Dh).
- Lot n° 6 : Deux millions quatre cent un mille cinq cent soixante Dirhams (2 401 560,00 Dh).
- Lot n° 7 : Deux millions quatre cent un mille cinq cent soixante Dirhams (2 401 560,00 Dh).

Les montants des cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

AGENCE NATIONALE  
DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION  
REGIONALE  
DE SOUSS MASSA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 7/2025 DRANEF-SM  
Le 06/03/2025 à  
11h00min, il sera  
procédé au siège de la  
Direction Régionale de  
l'Agence Nationale des  
Eaux et Forêts de  
Souss Massa  
(Quartier Administratif,  
Agadir), à l'ouverture  
des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert  
national sur offres de  
prix N°7/2025  
DRANEF-SM pour l'exé-  
cution des travaux de ré-

génération au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa sur une superficie totale de 977 ha, répartis en sept (7) lots :

- Lot n°1 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 150 ha au périmètre « Inoumar », Commune territoriale de Sidi Ahmed Oumoussa, Province de Tiznit ;
- Lot n°2 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 210 ha au périmètre « Azilal », Commune territoriale d'Ait Ahmed, Province de Tiznit ;
- Lot n°3 : Exécution des travaux de régénération sur une superficie de 187 ha au périmètre « Parcelle 140 », Commune territoriale de Rasmouka, Province de Tiznit ;
- Lot n°4 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 130 ha au périmètre « Boutergui », Commune territoriale d'Ait Ahmed, Province de Tiznit ;
- Lot n°5 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 ha au périmètre « Bijkder », Commune territoriale d'Oujjane, Province de Tiznit ;
- Lot n°6 : Exécution des travaux de régénération d'Acacia raddiana sur une superficie de 100 ha aux périmètres « tabslam13 » et « tabslam14 », Commune territoriale d'Akka, Province de Tata ;
- Lot n°7 : Exécution des travaux de régénération d'Acacia raddiana sur une superficie de 100 ha aux périmètres « tabslam1 » et « tabslam2 », Commune territoriale d'Akka, Province de Tata ;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot 1 : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement de Quatorze (14) écoles primaires et Quatre (4) lycées collégiaux, relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot 2 : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement de Quatorze (14) écoles primaires et Trois (3) lycées collégiaux, relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams ;
- Lot 2 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams ;
- Lot 2 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams ;
- Lot 2 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams ;
- Lot 2 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams.

-Lot n°1 : Trente-deux mille dirhams (32.000,00 Dh) ;

-Lot n°2 : Quarante-sept mille dirhams (47.000,00 Dh) ;

-Lot n°3 : Quarante-cinq mille dirhams (45.000,00 Dh) ;

-Lot n°4 : Quarante-trois mille dirhams (43.000,00 Dh) ;

-Lot n°5 : Quarante-six mille dirhams (46.000,00 Dh) ;

-Lot n°6 : Trente-six mille dirhams (36.000,00 Dh) ;

-Lot n°7 : Trente-six mille dirhams (36.000,00 Dh) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 668/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires  
Administratives  
et Financières  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
Sur offres des prix  
N° 02/KS/2025

Le 25/02/2025 à 10 heures, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°02/KS/2025, reparti en deux lots :

- Lot 1 : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement de Quatorze (14) écoles primaires et Quatre (4) lycées collégiaux, relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot 2 : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement de Quatorze (14) écoles primaires et Trois (3) lycées collégiaux, relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams ;
- Lot 2 : (108 000,00 Dh) Cent huit mille dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams ;

- Lot 2 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 669/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
INTERNATIONAL  
N° Ber 03/2025

Le Mardi 04 Mars 2025 à Orze heure (11h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatri-culation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international N°03/2025 sur offres de prix pour :

Travaux de construction des ouvrages de franchissement sur des pistes rurales dans les communes Fezouane, Madagh, Zegzel et Sidi bouhria, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix Million Trois Cent vingt-cinq mille deux cents soixante-huit Dirhams,00 cts TTC (10 325 268,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent mille Dirhams (200 000,00 Dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 670/PA



**FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18/  
06 61 86 89 08**

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 05/12/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « FRVLEG DISTRIBUTION » SARL AU  
2- Siège social: LOT TISSIER NR 33 ROUTE SAFI MARRAKECH

3- Objet social : « Marchand des produits agricoles - Marchand de volaille, boucherie en détail - Marchand des produits alimentaires.

4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 159471

5- Capital Social : s'élève à 100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :

MR. RIDA BERGHOUT : 1000,00 PARTS

Soit au total : 1000,00 PARTS

Gérance : MR. RIDA BERGHOUT CIN N° EB852614, gérant unique pour une durée illimitée.

6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 159471 /2025 le 30/01/2025/N° de dépôt : 172303/25.

**N° 671/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
CS/DSC/DAFE/SBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ**

N° 07/CS/2025

Le 28/02/2025 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour l'objet :

ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL INFORMATIQUE

-COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 125 652,00 dhs (cent vingt-cinq mille six cent cinquante-deux dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2500,00 dhs (deux mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux Marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation. N.B :cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur)

**N° 672/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE D'IFRANE  
COMMUNE BEN SMIM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

N° : 02/CTBS/2025

Le : 12/03/2025 à 11 h. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune Ben Smim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR SIDI EL HARAT A LA COMMUNE TERRITORIALE DE BEN SMIM.

Le dossier d'appel d'offres peut être retenu au service technique de la commune Ben Smim.

- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 dhs (Sept mille dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (Trois cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt dirhams) 395 280,00 dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

**N° 673/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE,  
DE LA CULTURE ET DE  
LA COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT  
DE LA JEUNESSE  
DIRECTION  
REGIONALE DE  
MARRAKECH-SAFI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ -**

N° 01/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 25/02/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATERIEL POUR L'EQUIPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES ARSET EL HAMED DEPENDANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:11 500,00 dh TTC (Onze Mille Cinq Cent dhs TTC) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 597 768,00 dhs (Cinq Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Sept Cent Soixante Huit dhs TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux

- Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

**N° 674/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE, DE LA  
CULTURE ET DE LA  
COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT DE LA  
JEUNESSE  
DIRECTION  
REGIONALE DE  
MARRAKECH-SAFI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ - N°**

02/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 25/02/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATÉRIEL POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE AU SERVICE DES JEUNES ESAADA DEPENDANT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:11 500,00 dh TTC (Onze Mille Cinq Cent dhs TTC) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 597 768,00 dhs (Cinq Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Sept Cent Soixante Huit dhs TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux

- Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

**N° 675/PA**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:10 500,00 dh TTC (Dix Mille Cinq Cent dhs TTC) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 532 260,00 dhs (Cinq Cent Trente Deux Mille Deux Cent Soixante dhs TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux

- Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

**N° 676/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
INTERNATIONAL  
N°: 03/2025**

Le 10 Mars 2025 à onze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert International concernant :

Étude Technique et suivi relatif à l'achèvement de l'aménagement du boulevard Zerkitouni commune de Khénifra »

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Quatre Mille Dirhams (54.000,00DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés à la somme de : Deux Millions Sept Cent Mille Dirhams 00 Cts (2.700.000,00 Dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 des marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté n° 1692-23du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Les pièces du dossier technique à fournir sont celles prévues par l'article 7 paragraphes 7-2 du règlement de la consultation.

**N° 677/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE M'DIQA-FNIDAQ  
COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE FINANCE LOCALES  
BUREAU DES MARCHES PUBLIC**

**AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES  
N° :01/2025**

Il est porté à tout le monde que l'appel d'offre

01/2025 concernant :

GESTION DELEGUEE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

A été annulé et sera republier plus tard portant le même numéro.

**N° 678/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL.**

**N° : 02/2025 DU 25/03/2025**

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert International N° : 02/2025 prévu le 25 Mars 2025 à 11 heures relatif à : L'Étude Technique et suivi relatif à l'achèvement de l'aménagement de boulevard Zerkitouni commune de Khénifra publié dans les journaux - Libération N° : 10429 parue le 05/02/2025 page 18 et la rectification au même journal N° : 10432 parue le 08/02/2025 page 17 et le journal Al Akhbar N° : 3699 parue le 06/02/2025 page 11 et la rectification au même journal N° : 3702 parue le 10/02/2025 page 10 est annulé à cause d'un vice de procédure dans la publication de l'avis.

**N° 677/PA**



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE, DE  
LA PÊCHE MARITIME,  
DU DÉVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX  
ET FORÊTS  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE  
REMEDY CORE DE  
MEKNES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N°  
07/2025/DPA/22  
Séance publique  
Le Vingt quatre février  
deux mille vingt cinq à dix  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux de la Di-  
rection Provinciale de  
l'Agriculture de Meknes

(DPAM) à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert simplifié sur  
offre de prix, pour :  
ACHAT DE MATERIEL  
INFORMATIQUE DE LO-  
GICIELS ET DE LI-  
CENCES POUR LE  
COMPTE DE LA DIREC-  
TION PROVINCIALE DE  
L'AGRICULTURE DE  
MEKNES.  
Cet appel d'offres est des-  
tiné aux Petites et  
Moyennes Entreprises  
selon l'arrêté du Ministre  
de l'Economie et des Fi-  
nances n° 3011-13 du 24  
Hija 1434(30 Octobre 2013)  
portant application de l'ar-  
ticle 156 du Décret n° 2-12-  
349 du 8 Jourmada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux

achats publics.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : soixante  
treize mille deux cent di-  
zams (73 200,00 DH TTC).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de deux  
mille dirhams (2 000,00dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doit  
être conformes aux dis-  
positions des articles 30 à 34  
du Décret n°2-22-

431du Châbbane 1444(08  
Mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Les prospectus exigés par  
le dossier d'appel d'of-  
fres doivent être déposés  
dans le bureau de la Di-  
rection Provinciale de  
l'Agriculture de Meknes  
(DPAM), sise au 9 rue  
Othmane Ben affane V.N  
Meknes, au plus tard le  
jour ouvrable précédant  
la date d'ouverture des  
plus, ou remis séance te-  
nante au président de la

commission d'ouverture  
des plis  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues

par l'article 10 du régle-  
ment de consultation.  
N° 679/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de M' diq -Fndaq  
Direction des services  
Services finance locales  
Bureau des marchés publics

**RECTIFICATION**

Le président de la Commune de Martil annonce  
que d'appel d'offre N° 01/2025 concernant  
**GESTION DELEGUEE DES DECHETS MENA-  
GERS ET ASSIMILES** a été modifier comme suit :  
la visite des lieux prévue le 17/02/2025 aura lieu  
le 19/02/2025 à 12h (midi)

N° 680/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Benguerdj	Settaoua	Berkhadj	Casa-Voyageurs	Casa-Voyageurs	Ain Sebaou	Mohammadia	Rabat-Agadir	Rabat-Ville	Sell	Sell Tadjerout	Kaniba	Sell Agadir	Sell Sidi Mohammed	Meknes	Sell Agadir	Meknes	Sell Agadir	Sell Sidi Mohammed	Fes
171*					5:40	5:48	5:50	6:01	6:07	6:47	6:51	7:00	7:25	7:40	7:48	8:08	8:07	7:25	7:38	7:40	8:01
101					6:40	6:48	6:50	7:01	7:07	7:47	7:51	8:03	8:30	8:40	8:48	9:05	9:05	8:15	8:28	8:30	8:51
400*	6:50	5:35	6:38	6:38	7:21	7:30	7:38	7:40	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:05	9:11	10:30	10:30	9:35	9:48	9:50	10:15
402	5:50	6:35	7:38	7:38	8:21	8:30	8:38	8:40	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:05	10:11	10:30	10:30	9:35	9:48	9:50	10:15
141					9:38	9:46	9:48	10:21	10:27	10:57	10:41	10:50	11:15	11:21	11:27	12:45	12:45	11:50	12:03	12:05	12:30
406	7:50	6:35	7:38	7:38	10:21	10:30	10:38	10:40	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:05	12:11	13:30	13:30	12:35	12:48	12:50	13:15
610	9:50	10:35	11:38	11:38	12:21	12:30	12:38	12:40	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:05	14:11	15:30	15:30	14:35	14:48	14:50	15:15
612*	10:50	11:35	12:38	12:38	13:21	13:30	13:38	13:40	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:05	15:11	16:30	16:30	15:35	15:48	15:50	16:15
614	11:50	12:35	13:38	13:38	14:21	14:30	14:38	14:40	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:05	16:11	17:30	17:30	16:35	16:48	16:50	17:15
616	12:50	13:35	14:38	14:38	15:21	15:30	15:38	15:40	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:05	17:11	18:30	18:30	17:35	17:48	17:50	18:15
618	13:50	14:35	15:38	15:38	16:21	16:30	16:38	16:40	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:05	18:11	19:30	19:30	18:35	18:48	18:50	19:15
620	14:50	15:35	16:38	16:38	17:21	17:30	17:38	17:40	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:05	19:11	20:30	20:30	19:35	19:48	19:50	20:15
622	15:50	16:35	17:38	17:38	18:21	18:30	18:38	18:40	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:05	20:11	21:30	21:30	20:35	20:48	20:50	21:15
624	16:50	17:35	18:38	18:38	19:21	19:30	19:38	19:40	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:05	21:11	22:30	22:30	21:35	21:48	21:50	22:15
626	17:50	18:35	19:38	19:38	20:21	20:30	20:38	20:40	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:05	22:11	23:30	23:30	22:35	22:48	22:50	23:15
628					21:05	21:13	21:15	21:26	21:32	22:12	22:16	22:26	22:49	22:52	22:58	24:15	24:15	23:20	23:33	23:35	24:00
630	19:50	19:35	20:38	20:38	21:21	21:30	21:38	21:40	22:21	22:27	22:37	22:41	23:02	23:05	23:11	24:30	24:30	23:35	23:48	23:50	24:15
120					22:05	22:13	22:15	22:26	22:32	23:12	23:16	23:26	23:49	23:52	23:58	0:15	0:15	0:20	0:33	0:35	0:60
102	21:00	21:00	22:00	22:00	22:45	22:53	22:55	23:06	23:12	23:52	23:56	24:06	24:29	24:32	24:38	0:15	0:15	0:20	0:33	0:35	0:60

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Ain Sebaou	Settaoua	Meknes	Mohammadia	Sell Sidi Mohammed	Sell Sidi Mohammed	Sell Agadir	Kaniba	Sell Tadjerout	Sell	Rabat-Ville	Rabat-Agadir	Mohammadia	Ain Sebaou	Casa-Voyageurs	Casa-Voyageurs	Berkhadj	Settaoua	Benguerdj	Marrakech
104					3:20	3:28	3:30	4:00	4:06	4:36	4:40	5:17	5:20	6:02	6:02	6:35	6:35	5:50	6:02	6:00	6:40
102	2:50				4:17	4:25	4:30	5:04	5:10	5:39	5:42	6:18	6:21	7:04	7:04	7:37	7:37	6:52	7:04	7:00	7:40
404*	3:40				5:04	5:12	5:15	6:08	6:14	6:43	6:47	7:23	7:26	8:09	8:09	8:42	8:42	8:00	8:12	8:10	8:50
104*	4:50				6:12	6:20	6:25	7:20	7:26	7:55	7:59	8:35	8:38	9:21	9:21	9:54	9:54	9:10	9:22	9:20	10:00
106	5:40	5:34	6:34	6:34	7:17	7:25	7:30	8:20	8:26	8:55	8:59	9:35	9:38	10:21	10:21	10:54	10:54	10:10	10:22	10:20	11:00
108*	6:30	6:24	7:24	7:24	8:07	8:15	8:20	9:10	9:16	9:45	9:49	10:25	10:28	11:11	11:11	11:44	11:44	11:00	11:12	11:10	11:50
110	7:40	7:34	8:34	8:34	9:17	9:25	9:30	10:20	10:26	10:55	10:59	11:35	11:38	12:21	12:21	12:54	12:54	12:10	12:22	12:20	13:00
112	8:40	8:34	9:34	9:34	10:17	10:25	10:30	11:20	11:26	11:55	11:59	12:35	12:38	13:21	13:21	13:54	13:54	13:10	13:22	13:20	14:00
114	9:40				11:07	11:15	11:20	12:10	12:16	12:45	12:49	13:25	13:28	14:11	14:11	14:44	14:44	14:00	14:12	14:10	14:50
116	10:40	10:34	11:34	11:34	12:17	12:25	12:30	13:20	13:26	13:55	13:59	14:35	14:38	15:21	15:21	15:54	15:54	15:10	15:22	15:20	16:00
118	11:40				13:07	13:15	13:20	14:10	14:16	14:45	14:49	15:25	15:28	16:11	16:11	16:44	16:44	16:00	16:12	16:10	16:50
120	12:40	12:34	13:34	13:34	14:17	14:25	14:30	15:20	15:26	15:55	15:59	16:35	16:38	17:21	17:21	17:54	17:54	17:10	17:22	17:20	18:00
122	13:40	13:34	14:34	14:34	15:17	15:25	15:30	16:20	16:26	16:55	16:59	17:35	17:38	18:21	18:21	18:54	18:54	18:10	18:22	18:20	19:00
124	14:40				16:07	16:15	16:20	17:10	17:16	17:45	17:49	18:25	18:28	19:11	19:11	19:44	19:44	19:00	19:12	19:10	19:50
126	15:40	15:34	16:34	16:34	17:17	17:25	17:30	18:20	18:26	18:55	18:59	19:35	19:38	20:21	20:21	20:54	20:54	20:10	20:22	20:20	21:00
128	16:40				18:07	18:15	18:20	19:10	19:16	19:45	19:49	20:25	20:28	21:11	21:11	21:44	21:44	21:00	21:12	21:10	21:50
130	17:40	17:34			19:07	19:15	19:20	20:10	20:16	20:45	20:49	21:25	21:28	22:11	22:11	22:44	22:44	22:00	22:12	22:10	22:50
132	18:40				20:07	20:15	20:20	21:10	21:16	21:45	21:49	22:25	22:28	23:11	23:11	23:44	23:44	23:00	23:12	23:10	23:50
134	19:40	19:34			21:07	21:15	21:20	22:10	22:16	22:45	22:49	23:25	23:28	24:11	24:11	24:44	24:44	24:00	24:12	24:10	24:50
136	20:40	20:34			22:07	22:15	22:20	23:10	23:16	23:45	23:49	24:25	24:28	25:11	25:11	25:44	25:44	25:00	25:12	25:10	25:50

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

### Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

#### Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45
Agadir	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50
Kaniba	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17
Agadir	Départ	07:20	08:20</												



# Sport

## Maroan Sannadi rêve de porter les couleurs du Maroc



**M**aroan Sannadi, qui a fait ses débuts en Liga samedi sous les couleurs de l'Athletic Club de Bilbao, ne cache pas ses ambitions de représenter le Maroc au plus haut niveau, rapporte, lundi, le journal espagnol "Marca".

Le jeune attaquant, qui a récemment rejoint le club basque pour un contrat qui court jusqu'en 2029, a assuré que son plus grand rêve est de porter le maillot

de la sélection nationale marocaine, écrit le quotidien spécialisé dans l'actualité sportive.

En équipe nationale marocaine, Sannadi espère se faire une place aux côtés de Youssef En-Nesyri et Ayoub El Kaabi, grâce à ses qualités indéniables qui pourraient renforcer l'efficacité offensive des Lions de l'Atlas.

Sannadi a signé un parcours remarquable cette saison avec le Barakaldo FC en inscrivant 11 buts en 20 matchs et en

se hissant en tête du classement des buteurs de la D3 espagnole, relève "Marca", notant que le jeune prodige de 24 ans a rapidement attiré l'attention de l'Athletic Bilbao, qui s'est attaché ses services pour près de 4 millions d'euros.

Maroan Sannadi, "nouvelle sensation" de cette deuxième partie du championnat, dispose des qualités nécessaires pour s'imposer comme un attaquant de haut niveau en Europe, ajoute le quotidien espagnol.

### Football

La sélection nationale U17 de football a perdu face à son homologue tchèque sur le score de 1 but à 0, lundi lors du tournoi international Antalya Youth Cup en Turquie.

Pour son deuxième match dans cette compétition amicale, la sélection nationale affrontera l'Ouzbékistan, ce mercredi (13h00).

L'équipe nationale des moins de 17 ans se prépare pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, prévue au Maroc au mois d'avril prochain.

### Tennis

Les tennismen marocains Mohamed Taha Baadi (double) et Abdelaziz Guennouni (simple) ont brillé lors des tournois de Sunrise, aux Etats Unis et de Nairobi, organisés récemment, indique lundi la Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT).

Ainsi, Baadi a remporté l'épreuve du double du tournoi M15 de Sunrise, en Floride, qui s'est déroulé du 3 au 9 février.

Associé au Bolivien Juan Carlos Manuel Aguilar, Baadi a décroché le titre en double en s'imposant en finale face à la paire américaine composée d'Alex Jones et de Miles Jones 4-6, 6-2, 16-4, indique la FRMT dans un communiqué. La même source informe que le Marocain Abdelaziz Guennouni s'est distingué lors du tournoi de Nairobi (Grade 4/J60) qui s'est tenu du 3 au 8 février, en atteignant la finale. Guennouni a notamment éliminé la tête de série N.2, l'Israélien Dan Brand, avant de s'incliner en finale face au Botswanaï Ntungamili Raguin 6-1, 6-2.

### Course 10 km internationale de Casablanca

## Zine Eddine Ouria et Assia Nouri décrochent le titre de la 14<sup>ème</sup> édition

**L**es athlètes marocains Zine Eddine Ouria (hommes) et Assia Nouri (dames) ont remporté, dimanche, le titre de la 14<sup>ème</sup> édition de la course 10 km internationale de Casablanca, marquée par la participation de plus de 3.000 coureurs.

Ouria a décroché le titre de cette course, organisée par la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, en parcourant la distance en 28 minutes et 33 secondes, suivi de Abdelkarim Zouhri et Jamal Hitran.

Chez les dames, Assia Nouri a fini première en bouclant la course en 33 minutes et 1 seconde, suivie de Kalthoum Bouaasria (33 min 3 sec) et Ibtisam Ghazali (33 min 4 sec).

Zine Eddine Ouria a exprimé, dans une déclaration à la MAP, sa fierté d'avoir remporté le titre de cette compétition internationale, ajoutant que sa victoire est le fruit d'un entraînement intensif et d'une préparation physique et mentale rigoureuse.

De son côté Assia Nouri a affirmé, dans une déclaration similaire, que cette édition a été une réussite à tous les niveaux, se déroulant dans d'excellentes conditions, aussi bien en termes d'organisation que de forte participa-

tion, relevant la compétition intense qui a marqué cette course.

De son côté, le directeur de la course de 10 kilomètres de Casablanca, Hicham Madroumi, a affirmé que cette édition a connu une participation massive, avec 3.500 coureurs, amateurs et professionnels, attribuant cet engouement au succès des éditions précédentes et à la qualité de l'organisation.

Concernant les résultats techniques, il a souligné que cette édition a été marquée par des timings importants (28 minutes et 33 secondes).

Par ailleurs, il a indiqué que le parcours a été conçu dans la zone de Casa Anfa Financial City, aménagée conformément aux normes internationales d'organisation.

Cet événement sportif, qui a débuté samedi avec une course pour enfants, a démarré dimanche avec une épreuve préliminaire ouverte aux participants de 12 ans et plus, sur une distance de 5 kilomètres. Les premières places ont été remportées par Anas El Hamraoui (16 min 59 sec) et Wisam Iday (21 min 6 sec).

Organisée sous l'égide de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, cette édition est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs,



notamment la Fédération Royale marocaine du sport universitaire, l'Association des Amis de Hay Hassani, l'Ecole supérieure des industries du textile et de l'habillement, ainsi que le Conseil régional de Casablanca-Settat, en plus de plusieurs sponsors officiels.

Selon les organisateurs, la course 10 km internationale de Casablanca constitue une opportunité précieuse pour encourager les citoyens, de tous âges et sexes, à pratiquer cette

discipline dans une ambiance festive et compétitive.

La manifestation, à laquelle ont assisté notamment le gouverneur de la préfecture des arrondissements de Hay Hassani, le président du Conseil régional de Casablanca et des représentants des différentes entités partenaires, s'est clôturée par la remise des prix aux vainqueurs, ainsi que par la distribution de trophées commémoratifs pour cette 14<sup>ème</sup> édition.



*Ligue des champions*

# Monaco, savoir défendre pour se défendre contre Benfica



**A**vec 41 buts encaissés en 29 rencontres de Ligue 1 et Ligue des champions cette saison, Monaco est progressivement devenue une formation poreuse, et il faudra aux hommes d'Adi Hütter savoir bien défendre mercredi contre Benfica pour espérer passer.

Diriger une équipe défensive, capable de tenir un résultat n'a jamais été la marotte d'Adi Hütter. C'est en ce sens qu'il avait lancé sous forme de boutade: "On n'est pas une équipe italienne", lorsqu'on lui avait dit qu'un 0-0 contre Aston Villa qualifierait Monaco, à la veille de la 7e journée de la phase de poules.

"L'équipe aime jouer en attaquant, explique-t-il. Même si ça fait sens de dire qu'on fait tout pour défendre bien collectivement, notre ADN, notre identité pour gagner les matches, c'est attaquer."

Sur ce point, Hütter ne s'est jamais renié. Même après une saison dernière où Monaco avait déjà encaissé beaucoup (7e défense de L1 avec 42 buts), il annonçait avant l'ouverture du championnat vouloir "continuer à mettre en oeuvre le style de jeu que je prône: presser fort et souvent haut, avec de l'impact physique, et imposer un style offensif".

Pour autant, en interne, chacun sait très bien qu'aujourd'hui Monaco doit améliorer

sa capacité à défendre collectivement. Et surtout éviter les erreurs individuelles qui coûtent si cher.

"On prend plus de buts actuellement et on doit mieux défendre", regrettait Denis Zakaria vendredi soir après la défaite à Paris. "Le travail nous permettra de retrouver la rigueur défensive du début de saison." Monaco n'avait alors concédé que quatre buts en huit rencontres de L1.

Or, depuis la belle victoire face à Aston Villa (1-0), Zakaria et les siens ont encaissé 11 buts en quatre matches (victoires 3-2 et 4-2 contre Rennes et Auxerre, défaites 0-3 et 1-4 à Milan et Paris).

"Pour un bon résultat, il ne faut plus que l'on commette d'erreurs trop faciles", pestait Hütter après la défaite à Montpellier (2-1) le 17 janvier, consécutive à une nouvelle erreur technique et de jugement en défense. "On doit être plus constant et éviter les erreurs, continuait Zakaria après Paris. La plupart des buts qu'on prend, c'est sur des erreurs."

Mercredi face à Benfica, les Monégasques devront donc enfin parvenir à se défaire de ce syndrome, afin de se donner une chance d'obtenir leur qualification, mardi prochain au Stade de la Luz de Lisbonne, devant 65.000 personnes.

Le mot d'ordre est clair: "Concentration optimale". Et surtout ne plus ruminer la dernière expérience à Louis-II, face au capitaine et vétéran défenseur central argentin, le champion du monde Nicolas Otamendi, qui avait fait très mal.

Le 27 novembre, lors de la 5e journée

de la phase de ligue, alors que Monaco était supérieur, l'exclusion très sévère de son meilleur défenseur, Wilfried Singo, absent pour blessure cette fois, puis deux coups de pattes géniaux en fin de partie d'Angel Di Maria, très incertain mercredi pour sa part, avaient transformé le match.

Si Monaco avait encore encaissé trois buts (défaite 3-2), Hütter et ses joueurs avaient surtout peu goûté l'arbitrage du Slovène Rade Obrenovic.

"L'histoire aurait pu être différente avec d'autres circonstances pendant ce match", se remémore Thiago Scuro, le directeur général monégasque. "Mais ce n'est plus le sujet principal désormais, annonce-t-il. Monaco et Benfica sont différents d'il y a deux mois. Je nous vois en conditions égales pour concourir et capables d'aller plus loin. C'est notre état d'esprit."

"Revanche? Le mot est trop fort!", clame en choeur Scuro et Hütter, qui veulent voir leurs joueurs gagner par le jeu. "Mais oui! Une grande confrontation, un grand match nous attend", assure Scuro. "Et on sera prêt!", certifie Hütter.

## Programme

**Mercredi à 18h45**  
Club Brugge-Atalanta  
**Mercredi à 21h00**  
Celtic-Bayern Munich  
Feyenoord-AC Milan  
Monaco-Benfica

## Ronaldo rempile avec Al-Nassr

**C**ristiano Ronaldo, la star portugaise du football, s'est mis d'accord avec le club saoudien d'Al-Nassr pour prolonger son contrat d'une saison, jusqu'en juin 2026, a appris lundi l'AFP de source proche du club.

Les deux parties sont parvenues à un accord "mais il n'a pas encore été signé", a ajouté cette source. "Une annonce sera faite dans les prochains jours", a-t-elle poursuivi.

Cristiano Ronaldo, qui a fêté ses 40 ans la semaine dernière, s'est engagé pour deux saisons et demie avec Al-Nassr fin décembre 2022, au sortir de la Coupe du monde au Qatar, devenant le premier grand nom du football à rejoindre le championnat saoudien en plein développement.

Des joueurs comme Karim Benzema ou Neymar - reparti depuis - l'ont imité.

Ronaldo a disputé 90 matches sous les couleurs d'Al-Nassr, inscrivant 82 buts et délivrant 19 passes décisives. Mais il n'a pas encore ajouté une ligne supplémentaire à son impressionnant palmarès.

Selon le classement établi par le magazine américain Forbes, il a été en 2023 le sportif le mieux payé au monde avec 136 millions de dollars, dont 46 millions en salaires.

L'été dernier, le quintuple vainqueur du Ballon d'or avait confié son envie de finir sa carrière à Al-Nassr. "Une équipe qui me rend heureux et où je me sens bien", avait ajouté l'attaquant, passé par Manchester United, le Real Madrid et la Juventus Turin.



## Sami Trabelsi, nouveau sélectionneur de la Tunisie



**L**a Fédération tunisienne de football a annoncé lundi soir avoir choisi l'ancien international Sami Trabelsi comme nouveau sélectionneur national.

M. Trabelsi, 57 ans, avait déjà dirigé les Aigles de Carthage entre 2011 et 2013.

La Fédération "a décidé (...) de nommer M. Sami Trabelsi comme sélectionneur national", a indiqué la FTF sur sa page officielle Facebook.

En octobre, la Fédération avait annoncé avoir résilié "à l'amiable" son contrat avec le sélectionneur tunisien Faouzi Benzarti, un des techniciens les plus réputés du pays, à la tête de l'équipe

nationale depuis moins de cinq mois.

Il convient de rappeler que parmi les noms qui étaient annoncés pour prendre les commandes du Onze tunisien, figurait celui de Mouine Chaabani, actuel entraîneur de la Renaissance de Berkane, formation qui occupe la première place de la Botola Pro D1 et qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, épreuve remportée par les Berkanis à deux reprises.

Lors de la prochaine édition de la CAN 2025, dont les phases finales sont prévues au Maroc, la Tunisie évoluera au groupe C aux côtés des sélections nationales du Nigeria, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

"Good morning" dès la maternelle

## L'école sénégalaise booste son anglais

"Good morning teacher!", répondent en chœur des élèves de cinq ans aux salutations de leur maîtresse dans une école sénégalaise où l'anglais a été récemment introduit aux côtés du français, langue officielle héritée de l'ancien colonisateur.

Les bambins répètent à haute voix les mots anglais, dans cette école maternelle près du centre-ville de Dakar.

"Ils sont intéressés par la leçon et dialoguent en se lançant «how are you?», raconte à l'AFP l'enseignante Absa Ndiaye. Sa classe fait partie de plus de 600 classes au Sénégal à tester depuis la mi-janvier un programme d'enseignement de l'anglais en maternelle et dans l'élémentaire pour mieux s'arrimer sur la scène internationale.

Au Sénégal, pays membre de la Francophonie, le français est la langue d'enseignement dans l'école publique et dans l'administration. Les élèves apprennent aussi des langues nationales et l'arabe.

L'anglais était jusqu'ici enseigné dans le public de la sixième à la terminale, et à l'université. Dans le privé, il est parfois

présent dès la maternelle.

Le président Bassirou Diomaye Faye, élu en mars et se réclamant du souverainisme, entend rééquilibrer ses rapports avec la France, sans rompre avec elle, après plusieurs décennies de relations fortes avec le camp occidental.

Le Sénégal resterait "allié sûr et fiable" de tous les partenaires étrangers, a-t-il déclaré, insistant sur le désir d'une plus grande ouverture de son pays.

Après sept ans d'enseignement, "les élèves s'expriment à peine correctement en anglais", déplore auprès de l'AFP Aïssatou Sarr Cissé, responsable du programme d'anglais au ministère de l'Éducation. "C'est un ordre (de l'Etat) de démarrer dès le jeune âge pour améliorer leurs capacités linguistiques."

"L'objectif est de former des hommes ouverts au monde. La maîtrise de l'anglais facilite l'accès à des opportunités (de marchés et de savoir) et une collaboration meilleure avec les partenaires du Sénégal", un pays en développement devenu récemment producteur de pétrole et de gaz, explique-t-elle.

Les cours d'anglais sont dispensés les

mardi et jeudi dans les écoles pilotes. Le programme prévoit chaque semaine deux séances de 25 minutes en maternelle et deux séances de 30 minutes dans l'élémentaire.

Dans une école primaire du quartier populaire de la Médina à Dakar, l'instituteur Mamadou Kama écoute un échange en anglais entre deux élèves de sa classe de CM1.

"Je constate une motivation chez les élèves. Certains demandent que le cours se fasse tous les jours", affirme M. Kama, titulaire d'une licence d'anglais.

Une majorité d'enseignants n'ont pas encore reçu du ministère le matériel pédagogique numérique prévu mais M. Kama dispose de tablettes, vidéos-projecteurs et clés USB remis par sa direction.

"Nous n'avons pas eu le temps de produire des manuels. Des ordinateurs ont été commandés. (En attendant), des documents imprimés contenant des images ludiques ont été remis aux enseignants", explique Mme Cissé.

L'initiative est saluée par Ousmane Sène, directeur du West african research center (Warc), un centre pour les



échanges académiques entre les universitaires américains et ouest-africains, basé à Dakar.

Parler "anglais, langue la plus répandue au niveau international et la plus utilisée dans la diplomatie et la coopération internationale, est un atout supplémentaire", dit à l'AFP M. Sène.

En outre, l'essentiel "du corpus scien-

tifique universel est écrit en anglais. Si le Sénégal n'adopte pas ce moyen d'accès à la connaissance, il y aurait un mur épistémologique", affirme à l'AFP son collègue universitaire Mathiam Thiam, impliqué dans la conception du programme.

Mais pour M. Sène, "il y a un préalable, bien former et équiper les formateurs".

### Recettes

## Salade de riz light au thon



#### Ingrédients

- 1 grand verre de riz
- 1 boîte de thon au naturel ou à l'huile d'olive
- 1 boîte de maïs ou 2 petites
- 1 petit verre d'olives vertes
- 1 c-à-soupe de moutarde
- 1 c-à-soupe d'huile d'olive
- 2 c-à-soupe de vinaigre
- huile d'olive
- 2 oeufs

#### Préparations :

Cuire le riz selon les indications sur le paquet. Égoutter et placer au frais.

2. Cuire les oeufs, les écailler et

réserver au frais.

3. Dans un saladier, verser le riz et détacher les graines à l'aide d'une fourchette.

4. Ajouter le thon ainsi que le maïs égouttés préalablement.

5. Ajouter les olives coupées en rondelles.

6. Ajouter la mayonnaise ou si vous préférez comme moi la salade de riz light mélanger l'huile d'olive, vinaigre et moutarde, allonger avec un peu d'eau et verser sur la salade de riz.

7. Décorer d'oeuf coupé en quartier et réserver au frais jusqu'au moment de servir.

## Surveiller l'IA, gourmande en eau et énergie

Régulièrement pointés du doigt pour l'impact de leurs centres de données, les acteurs de l'intelligence artificielle (IA) doivent surveiller leur consommation d'énergie et d'eau, sous peine de "dommages irréparables à l'environnement", prévient vendredi un rapport à destination du gouvernement britannique.

Les entreprises de la tech doivent être incitées à "communiquer avec précision la quantité d'énergie et d'eau consommée" pour alimenter ou refroidir leurs centres de données, selon le Centre national de politique d'ingénierie (NEPC), organisme indépendant qui publie ce rapport, chargé notamment de conseiller le gouvernement britannique.

"Nous sommes confrontés à un risque réel que notre développement, notre déploiement et notre utilisation de l'IA causent des dommages irréparables à l'environnement", affirme dans un communiqué Tom Rodden, chercheur à l'Université de Nottingham et président du groupe de travail auteur de ce document.

Le rapport souligne que les progrès de l'IA ces dernières années se sont appuyés sur une course à qui grandira le plus vite, exigeant des quantités croissantes de puissance de calcul, généralement sans grande considération pour une utilisation efficace des ressources.

Les centres de données, qui fournissent les énormes capacités de calcul requises par l'intelligence artificielle, pourraient consommer d'ici 2030 autant d'électricité que la France et l'Allemagne réunies, soit 3% de la consommation électrique mondiale, selon une étude de Deloitte.

Ils nécessitent aussi d'énormes quantités d'eau pour leurs systèmes de refroidissement: le consommation pourrait atteindre en 2027 quatre à six fois la consommation annuelle du Danemark, selon une estimation de chercheurs américains de l'université de Californie à Riverside et de l'université du Texas à Arlington.

"Les centres de données peuvent et doivent être conçus pour utiliser moins d'eau et de matières premières critiques", mais pour y parvenir c'est

au gouvernement britannique de "fixer les conditions" de leur développement, affirment vendredi les auteurs du rapport du NEPC.

Pourtant l'absence de données fiables, ils recommandent notamment de rendre obligatoire la déclaration par les entreprises du secteur de leur consommation d'énergie ou d'eau et de fixer des exigences environnementales pour leurs centres de données, en particulier sur la réduction de la consommation d'eau potable.

Chaque requête sur ChatGPT, le robot conversationnel d'OpenAI capable de générer toutes sortes de contenus sur simple demande en langage courant, consomme dix fois plus d'électricité qu'une recherche sur Google, d'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

